

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de stage, Michel Jung, ainsi que son collaborateur Manoutchehr Zarinezad. La qualité de leur accueil, leur disponibilité et leur aide constante dans la collecte des données m'ont été précieuses pour mener à bien cette étude.

J'adresse également mes sincères remerciements à Yves Alix, chef du service scientifique des bibliothèques, qui a veillé au bon déroulement de mon stage en me laissant toute latitude pour réaliser mon étude.

J'exprime ma gratitude à Aline Girard-Billon, directrice du service technique des bibliothèques, qui a, par ses conseils et sa contribution active, montré l'intérêt qu'elle portait à mon travail.

Cette étude doit également beaucoup à Dominique Berger, à Annick Ghersein et à Muriel Bonnet du service technique des bibliothèques, qui m'ont patiemment expliqué le fonctionnement de leur service, m'ont fourni beaucoup d'informations et ont répondu avec intérêt à toutes mes questions.

Mes remerciements vont aussi à Jean-François Jacques, responsable opérationnel auprès du chef du bureau des bibliothèques, de la lecture publique et du multimédia, à Simone Blanc, inspectrice des bibliothèques de la ville de Paris, à Sophie Danis, responsable du pôle développement documentaire à la bibliothèque publique d'information (Bpi), ainsi qu'aux responsables des bibliothèques de la ville de Paris, trop nombreux pour être tous nommés, qui m'ont fourni par leur témoignage des informations indispensables à l'avancement de mon travail.

Enfin, j'adresse mes plus vifs remerciements à la directrice de ce mémoire, Anne Kupiec, maître de conférence à l'IUT Métiers du livre (Université Paris X) pour sa rigueur et la pertinence de ses remarques ; à Benoît Tuleu, directeur de la bibliothèque municipale de Nanterre, pour son écoute, ses encouragements, ses conseils avisés et à Madeleine Avrain, responsable du service formation de la Bpi, pour sa relecture attentive et critique.

Ces différentes contributions ont fait de cette étude une étape importante dans ma formation.

Résumé :

Partant d'une définition de l'actualité en général, cette étude s'attache à repérer et à décrire l'actualité par le livre dans les bibliothèques municipales pour adultes de la ville de Paris avant d'analyser son impact sur la fréquentation des établissements puis la manière dont elle est perçue par quelques-uns de leurs responsables.

Elle débouche sur des pistes destinées à mieux la mettre en valeur dans les bibliothèques du réseau parisien.

Descripteurs :

Bibliothèques municipales - - France - - Paris (France)

Bibliothèques publiques - - Acquisitions - - France - - Paris (France)

Bibliothèques publiques - - Services aux adultes

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

On the basis of a definition of topicality in general, this study attempts to locate and describe topicality through books in Paris adult public libraries. We will then analyze its impact on public attendance in the above libraries, as well as its perception by their managing staff.

This study will tend to lead towards a better development of topicality in the Paris public library network.

Keywords :

Public libraries - - France - - Paris (France)

Public libraries - - Acquisitions - - France - - Paris (France)

Public libraries - - Services to adults

Sommaire

INTRODUCTION.....	8
<u>PARTIE 1 : LES CONTOURS DE L'ACTUALITÉ EN BIBLIOTHÈQUES DE LECTURE PUBLIQUE.....</u>	<u>11</u>
1. <u>L'ACTUALITÉ : UNE NOTION POLYSÉMIQUE.....</u>	11
1.1. <u>Les composants de l'actualité.....</u>	11
1.2. <u>Quelques exemples de bibliothèques qui ont formalisé l'actualité.....</u>	13
1.3. <u>L'actualité par le livre : essai de définition.....</u>	16
1.3.1. <u>L'actualité éditoriale.....</u>	16
1.3.2. <u>L'information d'actualité.....</u>	17
2. <u>ACTUALITÉ ET POLITIQUE DOCUMENTAIRE.....</u>	18
2.1. <u>Un aspect des missions générales des bibliothèques.....</u>	18
2.2. <u>L'ennemie de la conservation ?.....</u>	20
2.3. <u>Actualité et demande du public.....</u>	21
<u>PARTIE 2 : L'ACTUALITÉ DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES PARISIENNES.....</u>	<u>23</u>
1. <u>UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE EN CONSTRUCTION.....</u>	23
1.1. <u>L'état des lieux des collections.....</u>	24
1.2. <u>Une réflexion sur la bibliothèque et le métier de bibliothécaire.....</u>	24
2. <u>L'ORGANISATION DES ACQUISITIONS : UN SYSTÈME DUAL.....</u>	25
2.1. <u>Les commandes groupées du STB.....</u>	25
2.1.1. <u>Les listes de sélection.....</u>	26
2.1.2. <u>Les listes des nouveautés.....</u>	27
2.1.3. <u>Les délais d'acheminement des livres.....</u>	29
2.2. <u>Les acquisitions directes.....</u>	30
2.2.1. <u>Les commandes directes.....</u>	30
2.2.2. <u>Les achats en librairie.....</u>	30
2.3. <u>La répartition des dépenses d'acquisition.....</u>	31
3. <u>L'ACTUALITÉ DANS LES COLLECTIONS.....</u>	32
3.1. <u>Les acquisitions des BMVP face à la production éditoriale.....</u>	33

3.1.1. La répartition des acquisitions par genres et par domaines.....	34
3.1.2. Acquisitions et best-sellers.....	34
3.2. <i>Les délais : nuisance principale à la mise en valeur de l'actualité ?</i>	36
3.2.1. Quelques remarques sur les acquisitions en général.....	36
3.2.2. Le cas particulier des nouveautés.....	37
3.3. <i>L'actualisation des collections</i>	39
<u>PARTIE 3 : LA MESURE DE LA FRÉQUENTATION</u>	42
1. <u>APERÇU GÉNÉRAL DES PRÊTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES POUR ADULTES</u>	43
2. <u>PRÊTS ET ÂGE DES COLLECTIONS</u>	44
3. <u>PRÊTS ET RENOUVELLEMENT DES COLLECTIONS</u>	46
4. <u>PRÊTS ET RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ACQUISITION</u>	47
4.1. <i>Les collections courantes</i>	47
4.2. <i>Les nouveautés</i>	48
<u>PARTIE 4 : L'ACTUALITÉ : UNE RÉALITÉ EMPIRIQUE</u>	50
1. <u>LA PRATIQUE DE QUELQUES BIBLIOTHÉCAIRES</u>	51
1.1. <i>Faire face ou non à l'actualité de l'information et de l'édition</i>	51
1.1.1. Un combat perdu d'avance.....	51
1.1.2. Un effort justifié.....	53
1.1.3. Le choix de l'offre ou de la demande.....	57
1.2. <i>Mettre l'actualité en scène</i>	58
1.3. <i>Une action culturelle chaotique</i>	59
2. <u>LA SATISFACTION DES USAGERS</u>	60
2.1. <i>Une communication défailante</i>	60
2.2. <i>Une offre modérément appréciée</i>	61
<u>PARTIE 5 : BILAN ET PERSPECTIVES</u>	63
1. <u>QUELQUES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTUALITÉ DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT POUR ADULTES</u>	63
1.1. <i>Un réseau fragmenté</i>	63
1.2. <i>La question des délais</i>	64
1.3. <i>Qualification et formation des personnels</i>	65
2. <u>DÉVELOPPER L'ACTUALITÉ DANS LES BMVP</u>	66

<i>2.1. Formaliser.....</i>	<i>66</i>
<i>2.2. Communiquer.....</i>	<i>66</i>
<i>2.3. Et répartir autrement.....</i>	<i>67</i>
CONCLUSION.....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	70
TABLE DES ANNEXES.....	77

Introduction

Le développement des moyens de communication et des technologies qui permettent un accès de plus en plus rapide à l'information donnent à l'actualité une place croissante dans notre société. Si on la définit, dans un premier temps, comme un ensemble d'événements éphémères, « ce qui est plus important aujourd'hui que demain »¹, on peut considérer qu'elle est devenue omniprésente, multiple, surabondante et donc difficile à cerner.

Ceci explique en partie pourquoi l'actualité est une préoccupation récente dans les bibliothèques qui ont été très longtemps, au mieux des lieux de mémoire, au pire des « cimetières de livres »². Jusque dans les années 1970, le souci premier de la plupart des bibliothécaires était la constitution d'une collection. C'est avec la volonté de moderniser les bibliothèques et le développement des médiathèques que l'actualité a fait son entrée dans les bibliothèques de lecture publique en partie grâce à d'autres supports que le livre. Si certains professionnels étaient alors convaincus que proposer l'actualité contribuait à faire évoluer l'image surannée des bibliothèques, beaucoup acceptaient mal cette intrusion du présent dans les collections et surtout ses conséquences : la constitution de collections qu'ils percevaient désormais comme illimitées. Peu de bibliothécaires se sont spécifiquement intéressés à l'actualité en développant un fonds ou un espace en ce sens. Dans la plupart des établissements de lecture publique, l'actualité n'a été ni pensée ni définie mais est entrée dans les bibliothèques malgré les bibliothécaires.

Il n'est donc pas facile de traiter de l'actualité dans les bibliothèques de lecture publique. Dans les bibliothèques municipales de Paris comme dans bien d'autres, la notion est floue, le souci de constituer des collections d'actualité est présent mais diffus et la mise en valeur de l'actualité peu formalisée. L'étendue de

¹ BEGUEC, Annelise, COSTE, Hélène, DUPUICH, Lucile et al. *Qu'est-ce que l'actualité ? : mémoire de recherche*. DCB. Villeurbanne : Enssib, 2005, p. 44.

Cette définition s'inspire d'une phrase d'André GIDE : « J'appelle journalisme tout ce qui aura moins de valeur demain qu'aujourd'hui ».

² BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2002, p. 37.

ce réseau municipal et la disparité des bibliothèques qui le composent, rendent en outre, cette étude plus complexe.

Composé de soixante cinq établissements, le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Paris³ est, du point de vue du nombre, le plus important de France. Ses établissements sont regroupés en deux entités distinctes : cinquante sept bibliothèques de prêt à fonds généralistes et huit bibliothèques spécialisées à fonds patrimoniaux. Pour des raisons avant tout historiques, cette structure ne dispose pas de bibliothèque centrale. Les établissements non spécialisés sont organisés en quatre types de sections : adulte, jeunesse, discothèque et vidéothèque. Le réseau comprend ainsi quarante deux bibliothèques ou sections pour adultes, cinquante deux sections pour enfants (parmi lesquelles treize bibliothèques spéciales jeunesse), trente quatre discothèques et sept vidéothèques. Ces bibliothèques sont caractérisées par une forte diversité. Du point de vue de l'implantation, elles sont situées dans des écoles, des mairies, à différents étages dans des immeubles d'habitation, dans des centres municipaux (éducatifs, sportifs, sociaux) ou sur rue dans des bâtiments spécifiques. Leur superficie est également très variable, elle va de 105 à 3 500 mètres carrés (douze établissements ont une superficie inférieure à 300 mètres carrés, huit ont une superficie supérieure à 1 500 mètres carrés). On constate également une grande variété dans les heures d'ouverture. L'horaire le plus large s'élève à quarante quatre heures par semaine, la moyenne atteint trente trois heures quarante cinq avec de très fortes variations selon les sections.

En raison de l'amplitude du sujet à étudier dans un réseau si vaste, il a été convenu que mon travail se limiterait à l'étude de l'actualité par le livre dans les sections pour adultes des bibliothèques de prêt. Ce choix est contestable⁴ car l'actualité passe aussi par d'autres supports (périodiques, multimédia). Sur certains thèmes d'actualité, l'offre de monographies peut ainsi varier en fonction de celle proposée sur d'autres supports, un acquéreur pouvant, par exemple, choisir de restreindre une offre de livres parce qu'il y a une offre de périodiques sur le même

³ Dans la suite de cette étude, les bibliothèques municipales de la ville de Paris sont fréquemment désignées par l'abréviation : BMVP.

⁴ CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1999, p. 51.

sujet. Il peut, par ailleurs, sembler paradoxal de s'interroger sur l'actualité par le livre alors que l'on assiste à sa « ringardisation »⁵, qu'il est souvent présenté comme dépassé face à la concurrence d'autres supports d'information tels que le livre numérique, les périodiques en ligne ou les cédéroms. Depuis quelques années, le livre est rarement associé (surtout pour les jeunes) à l'image de la modernité. Il est plutôt lié à la solitude, à l'isolement, à l'immobilité et s'oppose donc aux nouvelles technologies, à la rapidité, à la communication d'aujourd'hui⁶.

Toutefois, si la monographie n'est pas adaptée à l'actualité immédiate, elle n'en demeure pas moins un vecteur d'actualité. Elle reste, en outre, le support le plus représenté dans les bibliothèques en général et les BMVP en particulier. En d'autres termes, si l'actualité existe dans le réseau des bibliothèques municipales parisiennes, c'est essentiellement par ce support. Ce qui justifie qu'on s'y intéresse. L'actualité est par ailleurs un thème transversal qui renvoie aux interrogations générales des bibliothécaires sur la conduite de politiques documentaires (structure des collections, poids de l'offre et de la demande, réflexion sur l'environnement géographique, économique, culturel, éducatif, documentaire de la bibliothèque).

Aussi chercherons-nous tout d'abord à définir ce que signifie les termes actualité et nouveautés dans les bibliothèques en général avant de regarder quelle actualité est retenue et mise en valeur dans les BMVP, ce qu'en font les usagers et ce qu'en disent les bibliothécaires.

⁵ DONNAT, Olivier. *Les français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris : la Découverte, 1994. 368 p. (Textes à l'appui Série sociologie).

⁶ CATTANE, Vivianne, DONADILLE, Julien, DUPRE, Julien et al. *L'image du livre : l'exemple de la publicité : mémoire de recherche*. DCB. Villeurbanne : Enssib, 2005.

Partie 1 : Les contours de l'actualité en bibliothèques de lecture publique

Evaluer la place de l'actualité dans les collections de livres proposées au public des bibliothèques de prêt suppose que l'on sache la repérer, ce qui impose que l'on ait préalablement cerné cette notion puis défini son contenu et analysé sa fonction dans une politique documentaire.

1. L'actualité : une notion polysémique

1.1. Les composants de l'actualité

Le terme « actualité » a la même racine que les mots « acte », « action » et signifie, d'un point de vue étymologique : « qui agit », « qui est en acte », « qui met en action ». La naissance et l'emploi de ce mot semblent liés au développement de la presse. Apparu au début du XIX^{ème} siècle, il est de plus en plus fréquemment utilisé à la fin de ce siècle et au début du suivant.

Aujourd'hui, les médias (radio, télévision, presse) sont la source de ce que l'on nomme généralement l'actualité. Ce sont eux qui la sélectionnent dans une matière première composée par l'ensemble des événements présents, c'est-à-dire, par la réalité d'une période relativement courte. L'actualité est donc construite par les journalistes en fonction des faits disponibles, de l'identité réelle ou supposée du récepteur (elle doit intéresser l'auditeur, le lecteur, le téléspectateur) et de l'identité de l'émetteur, c'est-à-dire de la ligne éditoriale du média. Par rapport à l'espace, elle comprend plusieurs niveaux géographiques : international, national, local mais rejoint généralement les préoccupations du récepteur : « est actuel ce qui touche les gens »⁷. Elle est donc à la fois globale et proche et sa durée généralement brève peut néanmoins varier en fonction de l'émotion qu'elle suscite.

⁷ BEGUEC, Annelise, COSTE, Hélène, DUPUICH, Lucile et al. *op. cit.*, p. 16.

Ainsi, l'actualité du tsunami qui a eu lieu dans l'océan indien en décembre 2004 fut plus longue en Allemagne et en Suède qu'en France car le raz de marée provoqua la mort d'un plus grand nombre de ressortissants allemands et suédois que français.

Le caractère plus ou moins bref de l'actualité dépend aussi du support qui la véhicule. A la radio, elle est plus éphémère que dans la presse et beaucoup plus que dans les livres. Moins la rotation du support est rapide et plus l'actualité dure. Lorsqu'elles passent commande à des auteurs, les maisons d'édition choisissent d'ailleurs les faits qui sont susceptibles de durer ou en font durer certains par le livre. Ainsi les médias déforment le monde qui nous entoure en plaçant une loupe sur des faits que la perception humaine ne peut voir ou ne verrait pas de la même façon sans leur intervention.

L'actualité est parfois associée à la mode. Un livre d'actualité est un livre dont on parle ou dont les médias parlent. Etre d'actualité, c'est être dans l'air du temps, au goût du jour. Faire entrer l'actualité dans les bibliothèques, c'est donc aussi y faire entrer la mode et ce qu'elle implique, c'est-à-dire des monographies à durée d'usage extrêmement limitée : « Ces livres liés à des objets d'actualité pourraient s'assimiler à des publications périodiques. »⁸

Mais loin de se limiter à la mode, l'actualité concerne tout fait nouveau, récent et qui restera actuel (c'est-à-dire en acte, en action) tant qu'il n'aura pas été supplanté par un autre fait qui viendra le recouvrir ou le dépasser. Ainsi l'actualité se décline t-elle dans tous les domaines de la connaissance. On parle d'actualité politique, sociale, juridique, historique, scientifique, sportive, artistique, économique, littéraire, etc.

⁸ AUBIN, Yves. Surproduction romanesque, bibliothèque et prescription. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 3, p. 23.

1.2. Quelques exemples de bibliothèques qui ont formalisé l'actualité

Très peu de bibliothèques françaises s'intéressent spécifiquement à l'actualité contrairement à celles des pays anglo-saxons qui ont été les premières à constituer des espaces de ce type⁹.

La bibliothèque publique d'information (Bpi) a été pionnière dans ce domaine. Dédiée à l'actualité, par décret, dès sa création en 1977, elle a ouvert une salle d'actualité géographiquement séparée du reste de la bibliothèque présentant l'actualité sous deux formes : une actualité documentaire composée d'un choix de périodiques, de monographies et de disques qui reposaient sur le service de presse des éditeurs et un lieu d'exposition et de débats portant sur des questions d'actualité. L'ensemble permettait un accès rapide à l'information mais aussi à la culture contemporaine et à la nouveauté éditoriale. Lorsqu'à la fin des années 1990, le centre Pompidou a été entièrement rénové et ses espaces redistribués entre ses différentes composantes, la salle d'actualité de la bibliothèque a été supprimée. Depuis sa réouverture en janvier 2000, la Bpi offre toujours des documents d'actualité au public mais sous une forme géographiquement dispersée. Un espace presse propose un large choix de périodiques français et étrangers ainsi que des dossiers de presse portant sur des sujets culturels et sociaux. Ces dossiers constitués depuis 1978 forment un gisement documentaire d'une grande richesse, une sorte de mémoire de l'actualité¹⁰ aujourd'hui numérisée. A cela s'ajoutent un espace télévisuel présentant un choix de chaînes de télévision étrangères, ainsi qu'un espace référence et recherche d'emploi. L'actualité éditoriale, en tant que telle, a disparu de cette offre.

Dans le projet initial de la bibliothèque nationale de France (BnF) figurait trois espaces de travail distincts : une bibliothèque de recherche, une bibliothèque d'étude et une bibliothèque d'actualité. Le projet final n'a retenu que les deux

⁹ TARIN, Laurence. Actualité, informations, services de références en bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, n° 5, p. 104 – 105.

¹⁰ BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. De l'actualité à la mémoire de l'actualité ? In : *Les 25 ans de la Bpi : encyclopédisme, actualité, libre accès*. Paris : Bpi/Centre Pompidou, 2003, p. 57 – 94.

premiers espaces. La Bnf propose aujourd'hui l'actualité sous une forme diffuse dans les salles du haut de jardin¹¹.

La surabondance des informations d'actualité et la croissance de la production éditoriale expliquent en partie le renoncement de certaines bibliothèques territoriales qui ne peuvent structurer une offre d'actualité pour des raisons de coût tant financier qu'humain. Pour être véritablement efficace et visible, une sélection de documents d'actualité doit, en effet, être soignée, composée d'informations récentes et constamment mises à jour, ce qui suppose un personnel motivé, formé et qui puisse matériellement consacrer une grande part de son temps à cette tâche. Ces conditions étant rarement réunies, les quelques bibliothèques qui offrent aujourd'hui des services spécifiques d'actualité (mêlant parfois actualité et référence) concentrent donc leurs efforts sur une offre de services pratiques qui peuvent, tout en répondant aux besoins de certains usagers, contribuer à renforcer l'idée que la bibliothèque est utile à chaque citoyen. Ainsi les collections d'actualité s'organisent souvent autour de trois thèmes : information civique et juridique à jour ; documentation sur la formation, les métiers, le marché de l'emploi ; point presse. La bibliothèque municipale de Toulouse, par exemple, propose des dossiers de presse d'actualité régionale numérisés, la bibliothèque de Bordeaux offre un service spécifique en matière de recherche d'emploi et d'orientation professionnelle, la bibliothèque de Montpellier a fondu son espace presse en un forum de l'actualité plus étendu¹².

Comme la plupart des bibliothèques territoriales, les BMVP ne proposent pas de services spécifiques mais s'efforcent de mettre en permanence des collections actualisées et d'actualité à disposition du public. Si l'actualité n'est pas toujours une priorité, elle demeure néanmoins une préoccupation constante pour les bibliothécaires du réseau parisien. Dans tous les établissements, l'actualité du livre est présente sous deux « étiquettes » différentes : les « nouveautés » et les

¹¹ Elle édite notamment des dépliants qui indiquent la localisation des documents relatifs à certains thèmes. Exemple : « Thèmes d'actualité dans les collections de la bibliothèque d'étude Haut-de-jardin », BnF, mai 2004.

¹² GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De l'équilibre des publics et des collections : la nouvelle bibliothèque centrale de Montpellier. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, n°3, p. 63.

« acquisitions récentes » qui renvoient à une définition de l'actualité centrée sur le mode de fonctionnement du réseau.

La mention « acquisitions récentes », généralement apposée sur un présentoir, permet d'attirer l'attention des usagers sur des titres mis en circulation depuis peu dans la bibliothèque sans qu'une durée soit définie. Ces livres souvent édités depuis plusieurs mois ne partagent pas de caractéristiques intellectuelles particulières mais ont seulement en commun le fait d'être récents et surtout nouvellement acquis.

Le label « Nouveautés » a été imaginé en 1986 pour faire entrer très rapidement dans les bibliothèques de prêt quelques titres figurant parmi les meilleures ventes des libraires. Chaque lundi matin, une liste de livres très médiatisés était préparée par l'administration centrale des bibliothèques et proposée sur répondeur téléphonique aux responsables des bibliothèques de prêt qui pouvaient appeler pour connaître les titres retenus et voter ou non en leur faveur. A la fin de la semaine, quatre titres étaient commandés auprès de fournisseurs qui les livraient la semaine suivante. Les livres étaient ensuite équipés en urgence par le service technique des bibliothèques puis acheminés, au cours de la troisième semaine, dans les quarante deux sections pour adultes des bibliothèques de prêt en un nombre d'exemplaires important (jusqu'à quinze pour les plus grands établissements). L'idée était celle de la vitrine du libraire, elle s'inscrivait dans une stratégie marketing de produit d'appel¹³. Il s'agissait de montrer que les bibliothèques municipales pouvaient être modernes et en phase avec leur temps. Toutes les bibliothèques disposaient du même présentoir sur lequel étaient placées « les nouveautés » disponibles pour un prêt d'une semaine non renouvelable, à la différence des autres livres qui sont prêtés pour une durée de trois semaines renouvelables. Le système des nouveautés a subi quelques transformations mais il existe encore aujourd'hui avec le même objectif. Son fonctionnement actuel sera exposé dans la seconde partie de cette étude.

¹³ Entretien avec Sophie DANIS (29/09/2005). Aujourd'hui en poste à la Bpi, elle fut chargée de la mise en place du système des nouveautés.

Désormais, toutes les bibliothèques de lecture publique intègrent l'actualité dans leur offre documentaire mais les pratiques sont très diversifiées et il n'existe aucune définition consensuelle du contenu de l'actualité, de sa place dans les collections, des outils qui permettent de la mettre en valeur. Quelle actualité ? Pourquoi ? Pour qui ? Où ? Comment ? Chacun répond comme il l'entend.

1.3. L'actualité par le livre : essai de définition

Lorsqu'il s'applique au livre, le terme actualité désigne généralement deux réalités distinctes : soit l'actualité éditoriale, soit l'information d'actualité. La première est plutôt une actualité de forme et la seconde, une actualité de fond.

1.3.1. L'actualité éditoriale

Ce sont les nouveautés éditoriales, les livres qui viennent d'être publiés ou sont sur le point de l'être. Le rapport au temps est ici primordial et pose problème en bibliothèque en raison des délais de mise en circulation des documents. Cette actualité très médiatisée nous submerge au moment où le livre est édité et peut donc être acheté. Mais le temps (généralement de un à quatre mois) qui s'écoule entre la sélection d'un document en bibliothèque et sa mise à disposition du public est préjudiciable à la mise en valeur de cette actualité. Les usagers sont parfois passés à une autre actualité au moment où le livre est enfin disponible. La longueur des procédures bibliothéconomiques rend donc délicate, voire illusoire selon certains bibliothécaires la relation des bibliothèques à l'actualité et à la nouveauté éditoriale. Notre société vit de plus en plus dans l'urgence informationnelle, le scoop, le flux d'événements¹⁴. Face à cette réalité, quel est le rapport au temps des bibliothèques ? Dans quelle mesure ce paradigme de l'urgence documentaire doit-il être pris en compte voire entretenu par les bibliothécaires et les usagers ? Traiter l'actualité éditoriale en bibliothèque suppose que l'on ait préalablement répondu à ces questions.

¹⁴ Cf : Communication de Dominique AROT au colloque *Les 25 ans de la Bpi. op. cit.*, p. 72.

Cette définition de l'actualité engendre également une interrogation sur son contenu. Face à l'inflation de la production éditoriale, quelle actualité doit-on retenir dans les bibliothèques ? Quel équilibre instaurer entre best-sellers et actualité de création, entre les livres événementiels qui susciteront un intérêt très limité dans le temps et ceux qui pourront durablement rejoindre les collections ? « Où se situe la bibliothèque, entre la consommation d'informations et la construction du savoir ? »¹⁵. Cette question de fond nous conduit vers la seconde définition de l'actualité.

1.3.2. L'information d'actualité

Elle est en partie contenue dans la production éditoriale d'actualité mais va au-delà de celle-ci et concerne des livres qui sont aussi plus anciens tout en demeurant relativement récents. Ce qui est déterminant ici n'est pas la date de parution du livre mais le thème dont il traite. L'information d'actualité, qui concerne tous les domaines de la connaissance, peut être divisée en deux catégories : l'actualité de l'information et l'actualité du savoir¹⁶. Par le livre, la première est nécessairement une actualité légèrement différée, une sorte d'outil qui vient « contextualiser » l'actualité immédiate (en temps réel) contenue dans la presse ou disponible en ligne. Plus le temps qui sépare les événements eux-mêmes, des livres qui les traitent, est long et plus on s'approche de l'actualité du savoir. On peut distinguer trois moments d'actualité différée distincts : le témoignage est souvent le plus proche des faits dans le temps et surtout dans l'espace, il intervient avant la monographie de journalistes qui complètent les premières analyses parues dans la presse. Ces écrits sont suivis, dans le temps, par les analyses de spécialistes. De l'un à l'autre, la mise en perspective est croissante, l'objectivation devient possible avec la distance dans le temps et dans l'espace.

¹⁵ AROT, Dominique. *Ibidem*. p. 73.

¹⁶ Ces deux expressions sont utilisées par Gérald GRUNBERG dans son intervention au colloque *Les 25 ans de la Bpi. op. cit.*, p. 58 – 60.

Il n'y a pas d'opposition entre l'actualité de l'information et l'actualité du savoir, mais une différence de nature. L'information est une matière première amorphe du point de vue du savoir. Elle doit être conceptualisée, c'est-à-dire, faire l'objet d'une critique, d'une mise en perspective, d'une confrontation à l'intérieur d'une discipline pour se structurer en savoir, être intégrée à la connaissance¹⁷. Cette différence explique sans doute aussi pourquoi la première est fréquemment plus médiatisée que la seconde.

2. Actualité et politique documentaire

L'absence de l'actualité en bibliothèque de lecture publique semble aujourd'hui impossible. « On ne peut pas, bien évidemment, concevoir qu'une bibliothèque publique tourne le dos à l'actualité. »¹⁸ Pourtant, sa présence permanente mais inégale révèle « que la bibliothèque, quelle qu'elle soit, a toujours été mal à l'aise avec l'actualité, pour des raisons à la fois idéologiques et techniques. »¹⁹

2.1. Un aspect des missions générales des bibliothèques

Ainsi que le rappelle Anne-Marie Bertrand²⁰, aucun texte législatif ni réglementaire ne définit les missions des bibliothèques qui sont toutefois affirmées dans des textes généraux auxquels se réfèrent tous les bibliothécaires.

La charte des bibliothèques (Conseil supérieur des bibliothèques - 1991) et le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994) définissent la bibliothèque de lecture publique comme un lieu qui doit diffuser et rendre l'information accessible à tous, proposer des collections encyclopédiques, pluralistes régulièrement renouvelées et actualisées. La charte des bibliothèques

¹⁷ Cf : Communication de Bernard STIEGLER au colloque *Les 25 ans de la Bpi. op. cit.*, p. 63.

¹⁸ BAZIN, Patrick. *Les 25 ans de la Bpi. op. cit.*, p. 86.

¹⁹ GRUNBERG, Gérald. *Les 25 ans de la Bpi. op. cit.*, p. 57.

²⁰ BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales. op. cit.*, p. 46.

précise, en outre, que les collections doivent être représentatives des productions éditoriales et le manifeste de l'Unesco qu'elles « doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société ». Dans tous les textes traitant des missions des bibliothèques, la présence de l'actualité est généralement affirmée mais, le plus grand flou demeure quant à l'actualisation des collections et au traitement de l'actualité. Ce sont pourtant deux difficultés auxquelles sont confrontés les bibliothécaires. Quel est le rythme de renouvellement des documents imposé par l'actualité ? L'actualité doit-elle être traitée de manière spécifique ?

Une bibliothèque propose nécessairement des documents d'actualité qu'elle sélectionne dans une production éditoriale inflationniste, organise et met ou non en valeur dans le but de permettre à l'utilisateur de s'approprier la complexité du monde contemporain, de se faire une opinion et donc d'affirmer sa citoyenneté. Atteindre cet objectif suppose une médiation du bibliothécaire qui ne fait pas l'unanimité parmi les professionnels parce qu'elle place la bibliothèque dans un rôle social et éducatif contesté par certains.

Pourtant, plus que d'autres domaines, l'actualité impose une médiation, c'est-à-dire une mise en forme, une structuration des documents qui leur donne plus de lisibilité et facilite la compréhension des événements. L'organisation et la mise en perspective sociale, politique, historique, scientifique, didactique des faits d'actualité sont indispensables à leur appropriation par l'utilisateur. Ce cadrage documentaire estompe en outre l'aspect polémique, surabondant et éphémère de l'actualité en lui donnant une certaine cohérence par rapport au reste des collections. Toutefois, l'activité de médiateur du bibliothécaire face à l'actualité se déploie à la suite des autres médias, sans distance. Elle suppose donc des compétences particulières et du temps pour assurer une veille documentaire, sélectionner les documents et les mettre à disposition du public le plus rapidement possible sous des formes diverses : dossiers de presse voire dossiers d'archives²¹, bibliographies, tables thématiques, présentoirs, actions culturelles, etc. Or depuis que l'actualité a été introduite systématiquement en bibliothèque, très peu de

²¹ Comme la Bpi qui, avec Bpi-doc, propose des dossiers d'actualité numérisés composés d'articles de presse très récents mais aussi d'articles qui peuvent avoir été publiés il y a plus de vingt ans.

personnels ont été formé à la construction de cette offre documentaire spécifique. Il suffit de rechercher combien d'organismes de formation de bibliothécaires proposent des stages sur le thème de l'actualité pour s'en convaincre.

Ainsi, l'actualité doit figurer dans les bibliothèques mais celles-ci se donnent encore trop peu les moyens de définir et mettre en œuvre cet aspect de la politique documentaire.

2.2. L'ennemie de la conservation ?

L'actualité en bibliothèque révèle un conflit entre deux entités : d'une part la mémoire, le passé, le distant, le solide, le stock et d'autre part l'actuel, le présent, l'immédiat, le fluide, le flux voire l'inconsistant. L'actualité est un univers paradoxalement moins sécurisant que l'immensité de l'activité patrimoniale. Les fonds patrimoniaux sont gigantesques, ils peuvent être déroutants mais ils sont circonscrits et donc contrôlés par rapport à l'actualité mouvante et sans fin.

Deux représentations de la bibliothèque coexistent. Une vision traditionnelle la dote d'un caractère religieux (cathédrale du savoir, temple de la connaissance), faisant d'elle un lieu dans lequel on se retire à l'écart du monde pour mieux le comprendre avec l'idée sous-jacente que cette compréhension ne peut se faire « à chaud », qu'elle suppose une distance et un isolement. Il faut attendre pour découvrir ce qui restera de l'actualité, de l'action, de la « mise en acte » d'aujourd'hui voire de l'agitation. La bibliothèque est alors plutôt un lieu dans lequel on trouve l'actualité d'hier, les événements « désactualisés », c'est-à-dire structurés en connaissance. Certains bibliothécaires privilégient le savoir faisant de la bibliothèque son sanctuaire, reléguant l'information dans les centres de documentation. L'introduction de l'actualité dans les bibliothèques semble ainsi aviver une question d'identité professionnelle, celle de la distinction entre bibliothécaire et documentaliste qui anime la profession de manière récurrente depuis de nombreuses années.

La seconde représentation est plus récente. Elle considère la bibliothèque comme un lieu qui doit être en prise avec son temps et son environnement. Elle est ainsi un service public qui doit avant tout répondre aux besoins des citoyens²². Mais cette vision la dote d'un rôle social qui entre parfois en contradiction avec son rôle culturel plus clairement affirmé dans la représentation traditionnelle. La multiplication des genres éditoriaux (bandes dessinées, mangas, livres pratiques, romans policiers, « best-sellers »), le développement des nouveaux supports d'information et des comportements de consommation culturelle ravivent régulièrement cette question de la frontière entre le culturel et le social. Jusqu'où la bibliothèque de lecture publique peut-elle être d'actualité, au goût du jour, en phase avec son temps sans renoncer à sa mission culturelle ?

2.3. Actualité et demande du public

L'actualité est au cœur des débats sur le nécessaire équilibre, selon certains bibliothécaires, ou le savant dosage, selon d'autres, entre offre et demande documentaires, entre fonds et mode, entre culture durable et jetable, entre solide et éphémère.

Les demandes des usagers sont souvent orientées vers l'actualité²³. Ils attendent une rapidité d'acquisition des nouveautés, une rotation des documents qui leur permettent d'y avoir facilement accès tout en souhaitant pouvoir en disposer longtemps si nécessaire. Ils veulent emprunter des documents mais aussi les réserver et renouveler les prêts sans difficulté par téléphone ou internet. « Les usagers sont de plus en plus exigeants et leurs exigences sont de plus en plus variées. Elles semblent émaner davantage de consommateurs qui veulent rentabiliser leur fréquentation de la bibliothèque que d'usagers d'un service public. »²⁴ Que faire face à de tels comportements ? « Il faut sans doute

²² « la transformation, bien au-delà des bibliothèques, du service public en service au public délégitime radicalement toute politique d'offre. » BERTRAND, Anne-Marie. *op. cit.*, p. 91.

²³ ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS, *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Editions du cercle de la librairie, 2003, p. 192.

²⁴ BERTRAND, Anne-Marie. *op. cit.*, p. 52.

actuellement, dans ces lieux de lecture, lutter fermement contre le consumérisme au risque de mécontenter une partie du lectorat, en se repositionnant par les acquisitions sur une politique de l'offre autant que sur une politique de réponse à la demande.»²⁵ Cette position d'équilibre ne satisfait pourtant pas tous les bibliothécaires, certains préférant doser offre documentaire et réponse à la demande selon des critères propres à leur établissement et à leur public. Quoiqu'il en soit, il faut faire un choix rationnel et le justifier. Toute position en matière d'acquisition doit reposer sur un projet culturel clairement défini et déboucher sur l'élaboration d'un document de politique documentaire sans lequel les interrogations concernant l'actualité en bibliothèque demeurent sans réponse.

La place de l'actualité dans les bibliothèques de lecture publique est liée à la question de la stagnation de leur fréquentation. L'actualité plus ou moins présente, structurée et visible n'explique t-elle pas en partie la fréquentation des bibliothèques ? Par hypothèse, on peut considérer que les bibliothèques attirent un public plus large lorsqu'elles sont perçues comme modernes, c'est-à-dire, en contact avec la réalité sociale (le monde actuel, l'actualité). Cette modernité/actualité suppose des collections récentes (en lecture publique, les livres neufs sont plus attirants que les vieux livres) et actualisées, c'est-à-dire, comportant en permanence une part importante d'informations nouvelles.

²⁵ ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS, *Le métier de bibliothécaire. op. cit.*, p. 192.

Partie 2 : L'actualité dans le réseau des bibliothèques municipales parisiennes

Le réseau des BMVP se caractérise, actuellement, par une absence de politique documentaire formalisée et un système d'achat mixte, à la fois central et local. Ce mode de fonctionnement conditionne en grande partie la place qu'occupe l'actualité du livre dans les collections des bibliothèques de prêt.

1. Une politique documentaire en construction

Les écrits tendant à sensibiliser les professionnels des bibliothèques à la nécessité d'élaborer une politique documentaire datent, en France, du début des années 1990. Aussi, les BMVP ont-elles commencé, comme bien d'autres bibliothèques municipales à réfléchir à cette question dans la seconde moitié des années 1990. C'est le service scientifique des bibliothèques (SSB)²⁶ et plus particulièrement sa mission évaluation et politique documentaire²⁷ qui est chargé de traiter cet aspect de la gestion des bibliothèques. Mais, service d'étude et de recherche, le SSB est une force de propositions qui ne peut imposer ses orientations au réseau. Il peut néanmoins tenter de convaincre les responsables de bibliothèques de la nécessité d'élaborer une politique dans ce domaine. Il n'y a actuellement ni carte ni charte documentaires dans le réseau parisien. Certaines bibliothèques constituent des plans de développement pluriannuel de leurs collections, une concertation plus ou moins soutenue existe au sein de chaque secteur géographique²⁸ mais, la politique d'acquisition et la politique documentaire en général restent, dans l'ensemble, beaucoup plus intuitives que construites rationnellement. Deux axes orientent aujourd'hui l'action de la mission évaluation

²⁶ Le service scientifique et le service technique des bibliothèques (SSB et STB) sont deux services centraux du Bureau des bibliothèques, de la lecture publique et du multimédia (BBLPM). Cf : Organigrammes en annexes 1 et 2.

²⁷ Pour une présentation détaillée du SSB, Cf : mon rapport de stage.

²⁸ Les BMVP sont réparties en six secteurs géographiques. Cf : Annexe 3.

et politique documentaire : effectuer un état des lieux des collections et conduire une réflexion sur le métier de bibliothécaire.

1.1. L'état des lieux des collections

Le pôle évaluation de la mission assure la collecte, le traitement, la synthèse et l'archivage des données statistiques sur les BMVP. Ces données sont constituées à partir des informations régulièrement fournies par les bibliothèques (rapports mensuels, annuels) et des requêtes spécifiques effectuées dans le SIGB en fonction des besoins ponctuels d'étude. Ces informations sont synthétisées dans des documents annuels élaborés par la mission évaluation et politique documentaire et transmis à toutes les bibliothèques du réseau²⁹.

Cette masse considérable de données statistiques, outre le fait qu'elle contribue probablement à sensibiliser les responsables des bibliothèques à l'intérêt des outils de politique documentaire, donne aujourd'hui un tableau détaillé de l'état et de l'usage des collections par bibliothèque et classes Dewey qui devrait, à terme, permettre d'établir une carte documentaire et d'élaborer des recommandations pour développer les collections. Une connaissance précise de la composition des collections et de leur utilisation est, en effet, indispensable avant de pouvoir s'interroger sur l'orientation à donner au réseau (développement et répartition des collections sur le territoire parisien).

1.2. Une réflexion sur la bibliothèque et le métier de bibliothécaire

²⁹ A titre d'exemple, pour l'année 2004 :

Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. *Les bibliothèques de la ville de Paris : statistiques d'activités 2004*. Paris : Mairie de Paris, 2005 [dact].

Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. Mission évaluation et politique documentaire. *Les fonds adultes des bibliothèques de la ville de Paris : Outils de politique documentaire*. Paris : Mairie de Paris, Avril 2005, 306 p. [dact]. Deux autres volumes l'un concernant les sections jeunesse et l'autre les discothèques sont également diffusés chaque année.

Commencée depuis un an, elle accompagne l'analyse de l'existant et contribue à la construction d'une politique documentaire. Un premier travail a consisté à réfléchir et à formaliser ce que pourrait être une bibliothèque idéale. Cette réflexion de quelques bibliothécaires s'est accompagnée d'une recherche de textes dont le contenu devait aider à définir la notion de bibliothèque idéale. Trois groupes de travail, comprenant environ quinze personnes chacun, ont ensuite été constitués à partir des thèmes dégagés par la première réflexion : encyclopédisme, organisation des espaces et classement des documents, le concept de culture. Ces groupes se réunissent depuis un an à raison de deux heures par mois. Ils travaillent à partir de lectures et d'analyses de textes. Cette réflexion autour de la lecture publique devrait prochainement aboutir à des recommandations.

2. L'organisation des acquisitions : un système dual

Les bibliothèques de prêt du réseau parisien disposent de deux modes d'acquisition des documents. Elles peuvent effectuer des achats par l'intermédiaire du service technique des bibliothèques (STB) ou acquérir elles-mêmes les documents. Elles gèrent leur budget de manière autonome et peuvent donc répartir leur dotation comme elles le souhaitent entre achats centralisés et achats directs. Quelque soit le mode retenu, les acquisitions sont obligatoirement effectuées auprès des fournisseurs titulaires des marchés en application du code des marchés publics.

2.1. Les commandes groupées du STB

Le STB a le rôle d'une centrale d'achat qui prend en charge l'ensemble du circuit des documents qu'il acquiert pour le compte des bibliothèques de prêt, c'est-à-dire, la sélection, la commande, le catalogage, l'équipement et la transmission des documents aux établissements. En 2004, il a acquis environ 135 000 volumes pour le compte des bibliothèques de prêt dont 80 000 livres pour

adultes et a traité environ 145 000 livres dont 51 000 ont été équipés sur place (soit 35%) et 94 000 à l'extérieur (soit 65%)³⁰. Deux circuits différents doivent être distingués : les listes de sélection et celles des nouveautés.

2.1.1. Les listes de sélection

Une liste de nouveautés éditoriales comprenant en moyenne entre 150 et 200 titres est proposée tous les quinze jours aux bibliothèques du réseau pour acquisitions. La constitution de cette liste commence par un travail de présélection réalisé par la section Imprimés et multimédia du département Sélection, commande et acquisitions de documents du STB, à partir de deux numéros de *Livres Hebdo*³¹. Ce repérage des titres intéressants est enrichi par le travail des comités d'analyse documentaires³², par des critiques de presse, éventuellement des informations puisées dans le catalogue des BMVP pour situer ces titres par rapport aux collections et par des renseignements pris sur les éditeurs nouveaux ou inconnus. Cette présélection ainsi étoffée est ensuite proposée à la réunion bimensuelle du comité de sélection composé des cinq membres du département sélection, commandes et acquisitions de documents qui ont préparé la séance, d'un tiers des responsables des bibliothèques pour adultes³³ et d'un rapporteur par comité d'analyse documentaire. La liste définitive est constituée par les titres retenus, chacun à l'issue d'un vote (majorité + une voix) des responsables de bibliothèques présents à la réunion. Elle est transmise, sur papier et par disquette informatique, deux jours après la réunion du comité à toutes les bibliothèques qui disposent alors d'une semaine pour choisir les titres ainsi que le nombre d'exemplaires qu'elles veulent acquérir et renvoyer leur choix au STB pour commande. Le STB ne commande que les livres qui figurent sur la liste de sélection et seulement si un minimum de trois bibliothèques souhaitent en acquérir au moins un exemplaire.

³⁰ Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. Service technique des bibliothèques. *Sélection, commande et équipement des documents : Données 2004*. Paris : Mairie de Paris, mars 2005, p. 8 et p. 15 [dact].

³¹ La présélection est effectuée à partir des deux numéros de *Livres Hebdo* parus au cours des deux semaines précédentes cette préparation de la réunion du comité de sélection soit respectivement deux et trois semaines avant la réunion.

³² Ces comités sont composés de professionnels du réseau volontaires pour effectuer un travail d'analyse de livres reçus en office tous les quinze jours par le STB. Onze comités se partagent les domaines de la connaissance.

En 2004, le STB a reçu 5 737 titres en office. Ce système existe depuis novembre 2003. Auparavant, les comités d'analyse qui s'appelaient comités de lecture travaillaient à partir d'un service de presse des éditeurs.

³³ Ce tiers est renouvelé tous les quatre mois selon un planning établi par le STB.

Ces listes de sélection éditoriale sont toujours préparées avec l'idée que le STB est prestataire de services pour l'ensemble du réseau. Tout titre non commandé par le réseau est ainsi perçu comme une erreur de ciblage par le STB. En 2004, 3761 titres pour adultes ont été proposés sur une vingtaine de listes bimensuelles de sélection. Parmi ces titres, 3659 ont fait l'objet de commandes. En moyenne, le STB a commandé 19 exemplaires par titre³⁴.

2.1.2. Les listes des nouveautés

Ce circuit est principalement caractérisé par sa rapidité. Dans la mesure du possible, les livres pressentis comme nouveautés sont donc sélectionnés avant leur parution dans deux sources : la rubrique « A paraître » de *Livres Hebdo* et le catalogue mensuel *Biblioteca* que le STB reçoit en photocopie au milieu du mois précédent sa parution. Ces propositions sont transmises aux bibliothèques, avec une demande d'avis, par courrier interne en même temps que les listes de sélection, c'est-à-dire, tous les quinze jours. Chaque titre sera retenu comme nouveauté si une majorité d'opinions favorables est exprimée. A ces titres s'ajoutent ceux repérés dans *Livres Hebdo* au moment de la préparation de la réunion du comité de sélection et proposés au cours de celle-ci pour figurer sur la liste des nouveautés plutôt que sur la liste de sélection.

Ces trois sources permettent de constituer une liste hebdomadaire³⁵ de nouveautés essentiellement composée de romans mais aussi de documentaires, de catalogues des expositions en cours et de bandes dessinées. Elle est transmise à toutes les bibliothèques pour information au moment de la commande effective des livres. Ils sont livrés la semaine suivante, équipés en urgence par le STB et acheminés dans les bibliothèques à la fin de la semaine qui suit celle de la commande ou au cours de la suivante. Chaque bibliothèque les reçoit en un

³⁴ Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. Service technique des bibliothèques. *Sélection, commande et équipement des documents : Données 2004. op. cit.*, p. 5 et 9.

³⁵ Les listes de nouveautés sont constituées chaque semaine de l'année sauf pendant les mois de juillet et août, à cause des vacances, et au mois de décembre, à cause de la clôture budgétaire.

exemplaire et les propose au public en prêt d'une semaine non renouvelable pour permettre une rotation plus importante que celle générée par un prêt habituel de trois semaines renouvelables.

Les nouveautés sont définies comme des ouvrages « grand public », très médiatisés. « Ce sont les meilleures ventes ». Toutefois, les nouveautés d'aujourd'hui s'éloignent du système instauré en 1986 sur deux points : le nombre d'exemplaires désormais limité à un par titre et le contenu intellectuel des livres retenus.

Acheter les nouveautés en plusieurs exemplaires pour chaque bibliothèque permettait de présenter « une vitrine ». La liste des nouveautés comporte aujourd'hui bien plus de titres qu'hier mais tous fournis en un seul exemplaire. L'exemplaire unique a rendu l'effet marketing impossible. Si un livre a beaucoup de succès, on ne le voit jamais sur le présentoir. Ainsi, ceux qui y figurent sortent peu. On peut en déduire que leur succès auprès du public est moindre. L'entreprise de communication a donc été abandonnée.

La nouveauté des BMVP demeure un livre dont on parle mais en proposant plus de livres, l'offre s'est transformée. Un équilibre a peu à peu été instauré entre marketing et littérature plus soutenue³⁶.

Ainsi, depuis leur création il y a vingt ans, les nouveautés ont subi quelques modifications tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Même la durée d'acheminement des livres peut considérablement varier comme nous le verrons ultérieurement. Le budget annuel des nouveautés est d'environ 250 000 €. En 2004, deux cent sept titres pour adultes ont figuré sur les listes, ce chiffre est à peu près identique pour 2005. Ce circuit concerne peu de livres qui peuvent néanmoins jouer un rôle décisif sur l'image des bibliothèques de prêt. Or le contexte social et culturel s'est transformé depuis les années 80. Il serait sans doute pertinent de s'interroger aujourd'hui sur la fonction des nouveautés, de repenser le rôle que

³⁶ Les témoignages de Sophie DANIS et de Muriel BONNET, actuelle responsable de la liste de nouveautés, se rejoignent sur ce point. La première définit l'offre de nouveautés comme plus élitiste aujourd'hui qu'hier ; la seconde s'efforce de varier les genres et les contenus proposés.

l'on attribue à ce dispositif et le poids que l'on accorde à chacune de ses composantes : le temps, les quantités, la qualité.

2.1.3. Les délais d'acheminement des livres

Les commandes peuvent suivre deux circuits : celui de la sélection et celui des nouveautés. Mais chacun de ces circuits se subdivise en deux possibilités selon le traitement choisi par le STB : soit les livres sont livrés sans équipement et équipés à l'atelier du STB ou envoyés chez un relieur, soit ils sont livrés équipés et n'ont plus, dans ce cas, qu'à être transmis aux bibliothèques par le STB.

Les commandes de livres qui appartiennent à la sélection sont réparties entre trois fournisseurs : la Société française du livre (SFL) et Wanadoo – Générale du livre fournissent des livres non équipés qui doivent contractuellement être livrés en trois semaines, la société Rénov – Livres fournit des livres équipés dans un délai contractuel de six semaines. La première solution permet d'acheminer les livres en trois à cinq mois dans les bibliothèques puisqu'aux délais de commande et de livraison s'ajoutent ceux de l'équipement effectué sur place par les personnels de l'atelier du STB ou à l'extérieur chez un relieur. Le circuit de livres équipés permet de raccourcir ces délais à deux ou trois mois³⁷.

Les commandes des « nouveautés » peuvent également suivre deux circuits différents mais contrairement à la sélection, le circuit des livres équipés est ici plus long que celui des livres non équipés. Les sociétés Gibert et La procure – le livre français sont les fournisseurs des nouveautés non équipées. Les livraisons doivent contractuellement être effectuées en sept jours. La société Biblioteca fournit les nouveautés équipées dans un délai contractuel de trois semaines. Ainsi, une nouveauté équipée par le STB est acheminée dans les bibliothèques de prêt en deux voire trois semaines maximum et une nouveauté équipée, en un mois. Toutefois, le

³⁷ Ce circuit appelé « circuit des accélérés » ne concerne que certains types de livres : dictionnaires, annuaires, guides divers (plutôt équipés sur place en urgence) et les romans les plus attendus par les lecteurs (livrés équipés). Source : entretien avec Dominique BERGER, responsable du département sélection, commandes et acquisitions de documents (16/09/2005).

type d'équipement n'est pas le même. Celui du STB est léger (plastification souple), celui de Biblioteca est plus rigide et plus solide. Le choix du circuit est donc effectué en fonction de considérations techniques : plus le livre est épais et plus son succès escompté auprès des lecteurs est important et plus, il aura de chances d'être commandé en livre équipé. Sur l'ensemble des nouveautés adultes, c'est-à-dire 200 livres par an environ, les livres commandés par le circuit équipé concernent 50 à 60 titres.

2.2. Les acquisitions directes

Elles concernent en moyenne 35% des crédits d'acquisition des bibliothèques de prêt avec des variations importantes selon les établissements. Toute la chaîne du livre est alors assurée par le personnel de la bibliothèque qui effectue les acquisitions. Elles peuvent prendre deux formes : des commandes et des achats en librairie.

2.2.1. Les commandes directes

Ce mode d'acquisition est principalement utilisé pour les achats spécifiques des pôles thématiques³⁸, pour les achats de rééditions que le STB ne propose que très rarement sur les listes de sélection, pour multiplier le nombre d'exemplaires de certaines nouveautés ou encore pour pallier les délais d'acheminement de certains documents commandés via le STB que certaines bibliothèques veulent parfois acquérir plus rapidement, la plupart du temps afin satisfaire la demande des lecteurs.

2.2.2. Les achats en librairie

³⁸ Actuellement, vingt deux bibliothèques du réseau parisien se répartissent douze fonds thématiques. A titre d'exemples : Afrique, monde arabe ; informatique, psychologie, science fiction, marché de l'art, etc.

Jusqu'en 2004, ces achats ne pouvaient être effectués qu'en fin d'exercice budgétaire pour solder un reliquat. Ils ont été élargis, à l'automne 2004, sur la demande de quelques responsables d'établissements qui souhaitaient disposer de plus de souplesse pour leurs acquisitions. Ils permettent de mettre très rapidement à disposition du public des documents d'actualité, souvent très médiatisés et donc demandés par certains usagers. Ils offrent aussi aux bibliothécaires la possibilité de consulter régulièrement les nouveautés éditoriales et de repérer sur les tables du libraire, celles qui auraient pu échapper à leur vigilance documentaire. Ces achats, effectués, comme les commandes directes, après signature du bon de commande par le chef du BBLPM, ne peuvent excéder 10% du budget d'acquisition de la bibliothèque. Procédure récente, elle reste, dans l'ensemble du réseau, encore peu utilisée.

2.3. La répartition des dépenses d'acquisition

On peut répartir l'ensemble des bibliothèques pour adultes en trois groupes selon la manière dont elles utilisent leurs crédits d'acquisition de livres entre, d'une part, les commandes sur listes de sélection via le STB et, d'autre part les commandes et achats directs.

Un tiers des bibliothèques pour adultes (treize sur quarante)³⁹ équilibrent leurs dépenses, consacrant la moitié de leurs crédits d'acquisition aux commandes via le STB et l'autre moitié à des acquisitions directes. Une seule grande bibliothèque se distingue des autres en dépensant 60% de ses crédits directement. Ce premier groupe rassemble très peu de petites bibliothèques (trois sur treize) et une majorité de grandes ainsi que quelques-unes des plus grandes parmi les moyennes⁴⁰. Un second tiers (quatorze sur quarante) est composé des bibliothèques qui consacrent entre 60 et 69% de leurs crédits d'acquisition de livres aux achats via le STB. Ce second groupe est composé de sept bibliothèques de taille moyenne,

³⁹ Le réseau compte quarante deux sections pour adultes si on inclut la réserve centrale et la bibliothèque du personnel, toutes deux atypiques par rapport à l'ensemble. Nous n'avons donc retenu ici que les quarante sections comparables entre elles.

⁴⁰ Plusieurs critères sont pris en compte pour qualifier les bibliothèques du réseau de grande, moyenne ou petite : la superficie, la taille des collections, le budget et le volume des prêts.

trois grandes et quatre petites. Le troisième groupe consacre entre 70 et 85% de ses crédits à des acquisitions via le STB. Une seule petite bibliothèque se distingue ici en consacrant 89% de ses crédits d'acquisition de livres à des achats via le STB. Ce dernier groupe est, pour l'essentiel, composé de petites bibliothèques (huit sur quatorze).

Ainsi, la répartition des crédits d'acquisition de livres est corrélée à la taille de la bibliothèque. Les grandes bibliothèques ont plutôt tendance à équilibrer leurs dépenses entre les deux moyens qui leur sont offerts. Les petites, sauf quelques exceptions, parviennent plus rarement à cet équilibre. Les bibliothèques moyennes se situent plutôt dans un rapport 65/35%.

Au-delà d'un choix, acquérir directement suppose des moyens en personnel pour assurer de manière constante toute la chaîne du livre depuis la veille documentaire, la sélection, la commande, la réception, le catalogage jusqu'à l'équipement des documents. Certaines bibliothèques n'ont peut-être pas ces moyens ni une organisation du travail adéquate. La répartition entre les acquisitions directes et le recours au STB dépend aussi de la quantité de livres acquis chaque année. Une petite bibliothèque parce qu'elle acquiert un nombre réduit de volumes peut stratégiquement être plus réactive face à l'actualité, seul moyen pour elle de se distinguer dans le réseau et d'attirer un public intéressé.

Quelque soit la répartition budgétaire, on peut noter, en dernier lieu, que l'essentiel des acquisitions concerne des livres d'actualité. Les listes de sélection proposent quasi exclusivement des premières éditions, rarement de nouvelles éditions et jamais de rééditions. Les listes de nouveautés ne concernent que l'actualité. Les acquisitions directes se répartissent nécessairement entre actualité et enrichissement du fonds.

3. L'actualité dans les collections

L'actualité désigne à la fois la nouveauté éditoriale et une information à jour, c'est-à-dire un contenu auquel s'applique un facteur temps. Comment estimer cette notion dans une collection ? Nous avons retenu quelques critères simples qui ne fournissent pas une étude approfondie de la question mais en donnent néanmoins un aperçu.

3.1. Les acquisitions des BMVP face à la production éditoriale

La production de livres en nombre de titres est croissante. Elle atteignait 40 000 titres au début des années 1990 puis 50 000 à la fin de la décennie, 60 000 en 2002, elle est d'environ 65 000 titres en 2004⁴¹. La diversité de cette production est réelle, elle n'est cependant pas aussi importante qu'on pourrait a priori le penser, la multiplication des contenants cachant un certain « panurgisme » de l'édition⁴² : un même roman classique est parfois proposé en une vingtaine d'éditions de poche, les commémorations déclenchent un grand nombre de publications (Michel Foucault ou George Sand en 2004, Sartre ou Jules Verne en 2005) semblables par leur contenu, l'information d'actualité est souvent aussi à l'origine d'une effervescence éditoriale constituée à partir de données similaires.

Si l'on retire de cette production éditoriale les titres qui ne concernent pas les bibliothèques de prêt pour adultes (éditions jeunesse, éditions scolaire et universitaire), il reste 46 158 titres produits en 2004 intéressant potentiellement ces bibliothèques. Elles ont acquis au cours des années 2004 et 2005 environ 20 à 25% de cette production⁴³.

⁴¹ SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION. *L'édition de livres en France : repères statistiques 2004*. Paris : Syndicat national de l'édition, 2005, p. 13.

Selon *Livres hebdo*, la production de nouveautés et nouvelles éditions s'élève à 52 231 titres en 2004. Le nombre de nouveaux titres a ainsi augmenté de 18,3% par rapport à 2003. Cf : PIAULT, Fabrice. Le marché du livre en 2004 : pas mal ! *Livres Hebdo*, 04/02/2005, n° 587, p. 8.

⁴² Cette expression est empruntée à Fabrice PIAULT. Cf : CATTANE, Vivianne, DONADILLE, Julien, DUPRE, Julien et al. *L'image du livre : l'exemple de la publicité : mémoire de recherche. op. cit.*, p. 10.

⁴³ Cf : Annexe 5.

3.1.1. La répartition des acquisitions par genres et par domaines

La fiction est proportionnellement plus importante dans les acquisitions des sections pour adultes que dans la production éditoriale. Celle-ci se compose, en effet, pour 80% de documentaires et 20% d'œuvres de fiction alors que les documentaires représentent 64,6% des acquisitions de titres et la fiction 35,4%. Les romans constituent 16,3% de la production éditoriale en nombre de titres mais 29,5% des titres acquis par les bibliothèques et 39,9% des exemplaires acquis. Près de la moitié des exemplaires achetés en 2004 est composée de romans et de bandes dessinées pour adultes (39,9% et 9,1%). Les acquisitions sont proportionnellement plus importantes que la production éditoriale dans certaines catégories de documentaires : la documentation générale et l'informatique (classe Dewey 000), l'histoire, les voyages et les biographies (classe 900). Dans tous les autres domaines, elles sont globalement inférieures à la production éditoriale.

3.1.2. Acquisitions et best-sellers

La part de l'actualité la plus médiatisée est souvent associée aux succès de librairies, c'est-à-dire au phénomène des « best sellers ». Il nous paraissait donc intéressant d'avoir une estimation de la place des meilleures ventes éditoriales dans les collections des bibliothèques municipales parisiennes. Pour ce faire, nous avons recensé tous les titres cités chaque semaine dans la rubrique « Meilleures ventes » de *Livres Hebdo* au cours de l'année 2005 (entre janvier et septembre)⁴⁴ et nous avons ensuite recherché si chacun des titres cités figurait ou non dans le catalogue des BMVP.

Sur 589 titres recensés par *Livres Hebdo*, le réseau des BMVP en possède 464 soit 78%. Les meilleures ventes représentent 10 818 exemplaires dont 9 993 sont disponibles dans les quarante deux sections pour adultes. Celles-ci possèdent

⁴⁴ Ce qui inclut les meilleures ventes 2004 recensées en début d'année 2005 (*Livres hebdo*, 28/01/2005, n° 586) et tous les livres parus en 2005 figurant au moins une fois dans les listes des meilleures ventes avant le mois d'octobre. Seuls les romans et documentaires ont été pris en compte, les bandes dessinées ont été exclues.

chacune en moyenne 238 exemplaires, dix neuf bibliothèques se situent au-dessus de cette moyenne. Une petite bibliothèque dépasse toutes les autres avec 414 exemplaires de « meilleures ventes » dans son fonds. La répartition des exemplaires montre que la taille de la bibliothèque et donc sa superficie, son budget et l'ampleur de ses collections n'ont pas d'incidence systématique sur l'acquisition plus ou moins importante de « meilleures ventes ». Quatre petites bibliothèques sont, en effet, parmi les dix plus grosses pourvoyeuses de « meilleures ventes ». Ce qui semble confirmer l'idée que la réactivité à l'actualité est la stratégie adoptée par certaines petites structures pour augmenter leur fréquentation ou éviter qu'elle ne diminue.

Parmi les auteurs, huit sont présents à plus de 100 exemplaires. Chacun pour deux titres classés parmi les « meilleures ventes », généralement pour deux romans, un paru en 2004 et l'autre en 2005. Trois auteurs : Eric-Emmanuel Schmitt, Dan Brown et Erik Orsenna dépassent de loin les autres avec respectivement 160, 158 et 148 exemplaires. Ils sont suivis par Jean-Christophe Grangé, Amélie Nothomb, Mary Higgins Clark, Marc Lévy et Philippe Claudel (107 exemplaires en moyenne).

Lorsqu'on regarde la répartition des « meilleures ventes » par domaines, on observe que sur 10 818 exemplaires, 6 168 (soit 57%) sont des romans en langue française auxquels s'ajoutent 1 637 exemplaires de romans classés parmi les nouveautés au moment du sondage. Les nouveautés dans leur totalité (romans + documentaires) représentent 1783 exemplaires, soit 16,5% de l'ensemble. Sur 196 titres figurant sur les listes de nouveautés en 2005, 91 sont classés parmi les « meilleures ventes », soit 46,4% des nouveautés. Ce qui confirme le fait que les nouveautés ne sont pas en majorité des « best sellers ».

Ajoutons en dernier lieu qu'au moment du sondage, 65% des exemplaires des « meilleures ventes » étaient empruntés et 35% en rayon. Ces proportions donnent une idée de l'impact des nouveautés sur les prêts lorsqu'on les rapproche des chiffres relatifs à l'ensemble des collections : les prêts portent en général sur

25% des fonds, c'est-à-dire que 75% des livres sont, par rotation mais de manière constante, en rayon dans les BMVP.

3.2. Les délais : nuisance principale à la mise en valeur de l'actualité ?

L'organisation des acquisitions dans les BMVP est complexe et concerne un nombre considérable de documents. Estimer l'impact des délais sur la mise en circulation des livres d'actualité nécessite la prise en compte d'un grand nombre de variables. Une première difficulté consiste à isoler statistiquement les livres des autres documents acquis et parmi l'ensemble des livres, ceux acquis par les sections adultes uniquement, en exemplaires et en titres. Par ailleurs, nous avons vu que les délais d'acheminement des documents n'étaient pas les mêmes selon qu'il s'agisse d'un achat groupé ou d'une commande directe et pour ce qui concerne les commandes du STB entre liste des nouveautés et liste de sélection. A cela s'ajoute l'unité prise en compte pour estimer les délais moyens : le temps séparant la parution d'un livre de sa commande, celui compris entre commande et livraison, celui de l'équipement, etc. Etudier concrètement dans quelle mesure le temps nuit ou non à la mise à disposition du public d'une partie des collections relève de la quadrature du cercle. Nous avons seulement voulu indiquer quelques tendances en tentant de pointer les moments ou les actes qui, au sein du circuit, allongent ou au contraire raccourcissent les délais.

3.2.1. Quelques remarques sur les acquisitions en général

Dans le réseau des BMVP, le catalogage n'est pas un travail centralisé. Tous les établissements qui acquièrent des documents (bibliothèques, réserve centrale, STB) peuvent cataloguer, la règle en vigueur imposant au premier qui dispose du document et souhaite le mettre en circulation d'en créer la notice catalographique. Ainsi organisée, la création de notices peut être considérée, avec

quelques nuances cependant, comme un indicateur de la réactivité face à la production éditoriale et donc à l'actualité.

Au cours de l'année 2005, la période qui va du 1^{er} janvier au 12 octobre a donné lieu à la création de 14 253 notices catalographiques pour les sections adultes. Sur ce total, 9 597 notices ont été créées par les bibliothèques pour adultes et 2 687 par le STB. Les premières concernent en grande partie des documents acquis uniquement par les bibliothèques, c'est-à-dire des documents que le STB ne propose jamais sur ses listes. Il s'agit avant tout des acquisitions relatives aux pôles thématiques mais aussi de rééditions ou d'éditions mises à jour et de livres liés à la mise en valeur de certains aspects de la production éditoriale, réalisée chaque année par quelques bibliothèques, par exemple la production de la rentrée littéraire⁴⁵. Nous savons par ailleurs que le STB a acheté, pour le compte du réseau, 3 866 titres (3 659 titres sur listes de sélection et 207 titres sur listes de nouveautés adultes) en 2004. L'année n'étant pas terminée au moment du stage d'étude, nous ne disposons pas du nombre de titres acquis en 2005. Toutefois, le travail de constitution des listes n'ayant subi aucune modification entre l'année dernière et cette année, il n'y a pas de raison de penser que ce chiffre ait énormément varié. Ainsi, on peut considérer que le nombre de notices créées par le STB est inférieur au nombre de titres acquis par lui. Cette différence de l'ordre de 1 000 notices correspond à des titres qui ont été acquis par le STB mais préalablement achetés et mis en circulation donc catalogués par les bibliothèques. Ceci tend à montrer que les bibliothèques choisissent parfois d'acquérir par elles mêmes des livres proposés par le STB sur les listes de sélection sans doute pour raccourcir les délais d'acquisition. On peut supposer que cette attitude se justifie par l'actualité. L'attente rendant la mise en circulation de l'ouvrage de moins en moins pertinente pour le public.

3.2.2. Le cas particulier des nouveautés

⁴⁵ Les premiers romans notamment que certaines bibliothèques acquièrent systématiquement alors que le STB n'en propose qu'une partie sur listes.

Entre le 1^{er} janvier et le 17 octobre 2005, 196 titres ont figuré sur les listes de nouveautés pour adultes et ont donc été acheminés par les soins du STB à toutes les bibliothèques pour adultes du réseau. Le délai moyen qui s'est écoulé entre la date de parution des titres et leur date de mise en circulation minimale au sein du réseau est de 34 jours ouvrés, qui se décompose en 19 jours en moyenne entre la parution et l'inscription sur une liste des nouveautés et 15 jours ouvrés entre celle-ci (qui correspond à la date de commande par le STB) et la mise en circulation dans au moins une des bibliothèques.

Sur les 196 titres, 140 ont été achetés à la fois par le STB et par certaines bibliothèques directement et 56 titres n'ont été acquis que par le STB. Ces derniers ont mis en moyenne 34 jours pour arriver dans une bibliothèque (19 jours entre parution et commande + 15 jours entre commande et rayonnage). Les 140 titres achetés à la fois par le STB et certaines bibliothèques ont mis en moyenne 32 jours par la voie STB (18 jours + 14 jours) et 31 jours par l'achat direct. Lorsqu'on s'intéresse aux délais de mise en circulation par le circuit de la commande directe, on observe que 89 titres améliorent le délai moyen de 32 jours du STB en ne mettant que 20 jours pour arriver dans les bibliothèques mais 51 titres ont un délai supérieur à celui du STB parce qu'il s'agit probablement d'achats tardifs intervenant en complément de l'exemplaire livré par le STB (succès du prêt, disparition ou détérioration qui engendrent l'achat d'un autre exemplaire).

Si on examine quelques exemples, on se rend compte que les délais de mise en circulation des exemplaires acheminés par le STB peuvent être extrêmement courts lorsque le titre est commandé au moment de sa parution et équipé par le STB. Ainsi le livre de William Boyd, *La femme sur la plage avec un chien*, (Seuil), est paru le 02/04/2005, a été mis sur liste le 04/04/2005, est arrivé dans la première bibliothèque le 13/04/2005 et en moyenne le 15/04/2005. Huit à dix jours ouvrés se sont écoulés entre sa parution et sa mise en circulation. En revanche, le livre de l'auteur de « best sellers » Dan Brown, *Anges et démons*, (J. C. Lattès), paru le 02/03/2005, a été mis sur liste le 07/03/2005 mais est arrivé en bibliothèque le 07/04/2005 parce qu'il a été commandé par la filière Biblioteca (nouveautés livrées

équipées) dont les délais de livraison sont de trois semaines. Quelques bibliothèques l'avaient commandé directement et mis en rayon le 12/03/2005. Le livre très médiatisé de Michel Houellebecq, *La possibilité d'une île*, (Fayard), a subi le même sort. Paru le 31/08/2005, il a été mis sur liste le 29/08/2005 soit deux jours avant sa parution mais commandé équipé, il est arrivé en bibliothèque le 27/09/2005. Par l'acquisition directe, il avait été mis en circulation le 14/09/2005 par une première bibliothèque.

Au-delà des durées réelles, un délai moyen de 34 jours peut être considéré comme long par rapport au temps médiatique mais court par rapport au temps plus serein de la constitution d'une collection. Que faut-il viser ? Quel objectif doit se fixer une bibliothèque de lecture publique insérée dans un réseau qui en compte plusieurs dizaines ? Seule une politique documentaire formalisée peut répondre à ces questions, donner un contenu et un cadre à l'action eu égard à l'actualité.

3.3. L'actualisation des collections

Tout autant que le « bon délai », le « bon niveau » d'actualisation d'une collection n'existe pas en soi mais dépend des objectifs que l'on se fixe par rapport à une définition spécifique de l'actualité. Sans vouloir mettre l'actualité particulièrement en valeur, quel est le taux de renouvellement à partir duquel on considère que les collections courantes sont correctement actualisées, c'est-à-dire, qu'elles contiennent un niveau d'informations d'actualité suffisant et un nombre de livres neufs et donc propres acceptable ? En se référant à une recommandation de la Direction du livre et de la lecture (Ministère de la culture et de la communication), les bibliothécaires de lecture publique retiennent souvent un taux de renouvellement de 10%. Selon Bertrand Calenge, il existe une règle de renouvellement des fonds courants selon laquelle « les emprunts tendent à décliner dès que le taux d'apport de titres nouveaux dans une collection en libre accès est inférieur à 7,5%. »⁴⁶ On sait, par ailleurs, que par un effet quasi mécanique, plus le taux de désherbage d'une collection est élevé, plus les livres neufs sont visibles et

⁴⁶ CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire. op. cit.*, p. 54.

donc empruntés. Quelle est, enfin, la part de livres récemment édités que doit contenir une bibliothèque de prêt pour donner l'image d'une bibliothèque moderne et non « vieillot » et poussiéreuse ? Se référant aux travaux d'un chercheur américain et rappelant préalablement que la notion de fraîcheur d'une collection peut varier selon le domaine considéré, B. Calenge propose une norme de référence « envisageant 10% d'ouvrages parus depuis moins de deux ans, et 40% depuis moins de cinq ans. », préconisation qui ne s'applique qu'aux fonds non spécialisés en libre accès.⁴⁷ C'est en tenant compte de ces quelques remarques générales que nous avons analysé les collections de livres pour adultes des BMVP.

Lorsqu'on considère l'âge des collections⁴⁸ par genres et par domaines, on constate que 6,81% de l'ensemble des documentaires pour adultes présents dans les BMVP à la fin du mois d'août 2005, sont des ouvrages parus depuis, au plus, début 2004, 9,5% des œuvres de fiction (10,56% des bandes dessinées et 9,25% des romans) sont dans ce cas. Sur l'ensemble des collections, 8% des livres environ ont moins de deux ans. Dans trois classes Dewey (000, 300 et 600), environ 10% des livres ont moins de deux ans mais ces trois classes représentent 13,54% de l'ensemble des collections. Pour toutes les autres classes soit un peu plus de 86% des collections, le nombre de livres dont l'âge est supérieur à trois ans est au moins de 80%.

Lorsqu'on examine l'âge des collections pour chacune des bibliothèques, on constate que douze établissements sur quarante (parmi lesquels figure une majorité de petites bibliothèques) ont entre 9 et 10% de leurs collections composées d'ouvrages édités depuis 2004. Une seule petite bibliothèque s'éloigne de ces chiffres avec 13,31% de ses collections âgées de moins de deux ans. Douze bibliothèques sur quarante (dont la majorité sont des grandes bibliothèques) ont au moins 80% de leurs collections composées de livres édités avant 2002. Dans l'ensemble, les quarante bibliothèques de prêt ont en moyenne 7,76% de leurs collections dont l'âge est inférieur à deux ans. Neuf d'entre elles ont un taux

⁴⁷ CALENGE Bertrand, *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1994, p. 116.

⁴⁸ Cf : Annexes 6 et 7.

inférieur à 7%. Le taux moyen de renouvellement des collections⁴⁹ s'élevait, à la fin de l'année 2004, à 8,5% pour l'ensemble des sections adultes mais pour neuf bibliothèques sur quarante, ce taux était inférieur à 7,5%.

Cette analyse succincte montre que, selon l'expression de B. Calenge, « la fraîcheur des collections » est relativement faible dans les BMVP. Toutefois, pour comprendre l'impact que peut avoir ce niveau d'actualisation sur l'image des bibliothèques municipales parisiennes, la perception et l'usage qu'en ont les lecteurs, une étude plus fine de l'actualisation et du renouvellement des collections par domaine et par bibliothèque serait indispensable.

⁴⁹ Cf : Annexe 8.

Partie 3 : La mesure de la fréquentation

Comme la plupart des bibliothèques municipales, les BMVP connaissent précisément l'évolution annuelle des prêts et du nombre d'usagers inscrits mais évaluent mal la fréquentation des établissements, c'est-à-dire le nombre d'entrées et l'usage de leurs collections sur place.

Le nombre d'inscrits s'est élevé à 338 290 personnes soit 15,9 % de la population desservie en 2004. Il est en baisse par rapport à 2003 (16,4 % de la population desservie)⁵⁰. Chaque année, environ 12 millions de prêts sont effectués dans le réseau parisien dont 8,5 millions sont des imprimés, 3 millions des phonogrammes, 500 000 des vidéogrammes et la fréquentation des bibliothèques est estimée à 8,5 millions d'entrées par an⁵¹.

Afin d'évaluer l'usage des documents sur place, une étude sur les livres pour adultes a été conduite entre mars et juin 2005 dans le secteur est du réseau. Cette expérience est actuellement étendue aux autres établissements. Elle consiste, pour les bibliothécaires, à sensibiliser les usagers pour qu'ils ne remettent aucun document sur les rayonnages puis à enregistrer le code barre des livres dans une base spécifique, avant de les ranger. L'opération, commencée au mois de novembre 2005, sera effectuée une semaine par mois pendant trois mois et permettra d'avoir une estimation des ouvrages consultés sur place au cours de la période.

Dans l'immédiat, le seul élément fiable mais partiel qui permette de mesurer la fréquentation des bibliothèques est donc le volume des prêts. Ainsi, c'est à partir des chiffres relatifs aux prêts que j'ai cherché à évaluer s'il existait une corrélation entre la fréquentation des bibliothèques et l'âge des collections puis entre la fréquentation et la répartition des dépenses d'acquisition.

⁵⁰ Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. *Rapport d'activité 2004*. Paris : Mairie de Paris, 2005 [dact].

⁵¹ Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. *Annuaire 2004 des bibliothèques de la ville de Paris*. Paris : Mairie de Paris, 2004, p. 9.

1. Aperçu général des prêts dans les bibliothèques pour adultes

Les collections des bibliothèques pour adultes sont constituées à 80% environ d'imprimés qui génèrent en moyenne 64% des prêts⁵². Ces collections sont avant tout documentaires puisque, dans l'ensemble ceux-ci représentent 61% des livres disponibles et la fiction 39%⁵³. Mais les acquisitions ont tendance à corriger ce déséquilibre puisque la part des documentaires n'y est que très légèrement supérieure à celle de la fiction (51% de documentaires, 49% de fiction) en 2004. La répartition des prêts est, en revanche, beaucoup moins équilibrée. Alors que les collections sont majoritairement constituées de documentaires, les bibliothèques prêtent nettement plus de livres de fiction que de documentaires : la part de la fiction représente, en effet, 56,5% des prêts et les documentaires 43,5%. Le taux de rotation des livres de fiction s'élève ainsi à 4,4% et celui des documentaires à 2,3%⁵⁴.

L'immense majorité des bibliothèques pour adultes du réseau possède des collections de documentaires quantitativement plus importantes que les fonds de fiction mais prête plus de livres de fiction que de documentaires. Dans certaines bibliothèques, l'écart entre la part que représente le documentaire dans le fonds et sa part dans les prêts peut atteindre quinze à vingt points de différence. Il en va de même pour la fiction. Seuls cinq établissements ont inversé les proportions et possèdent au moins autant de livres de fiction que de documentaires. Ces proportions sont néanmoins très variables d'une bibliothèque à l'autre puisqu'elles vont de 50% à 62,5% de livres de fiction dans la collection. Dans ce cas, les écarts entre part dans le fonds et part dans les prêts ne sont pas plus faibles sauf pour une bibliothèque, celle qui possède le plus fort taux de livres de fiction (62,5%)⁵⁵.

⁵² Intervention de Michel JUNG, responsable de la mission évaluation et politique documentaire du SSB, lors d'un séminaire des responsables de bibliothèques le 03/11/2005.

⁵³ Cf : Annexe 6.

⁵⁴ Mairie de Paris. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. Mission évaluation et politique documentaire. *Les fonds adultes des bibliothèques de la ville de Paris : Outils de politique documentaire*. Paris : Mairie de Paris, Avril 2005, p. 135.

⁵⁵ *Ibidem*, p.259-305.

Dans l'ensemble des sections pour adultes, les prêts d'ouvrages de fiction sont surtout constitués de romans en langue française (61% des prêts de ce genre) et de bandes dessinées (30%) et pour une très faible part de romans en langues étrangères (5% des prêts). Les prêts de documentaires se portent pour l'essentiel sur des livres de la classe Dewey 900 qui représentent 26,9% des prêts (900-930 : 9,4%, 910 : 12,4%, 920 : 5,1%). Les prêts des documentaires dans les autres domaines se situent par ordre décroissant dans la classe 700 (16,4% des prêts de documentaires), dans la classe 800 (13,1%), puis 300 (12,8%) et 600 (7,9%)⁵⁶.

Les écarts entre la structuration des collections et la configuration des prêts révèlent la tension voire l'absence d'adéquation existant entre la satisfaction des attentes implicites ou explicites du public et la constitution d'une offre de lecture qui apparaît ainsi cohérente, non par rapport aux profils socio-économiques des usagers mais par rapport aux missions générales des bibliothèques de lecture publique. Quels que soient ses souhaits ponctuels et quelle que soit la bibliothèque considérée, celui qui entre dans une bibliothèque de lecture publique doit pouvoir satisfaire un besoin de documentation (s'informer, se cultiver, se former), tout autant qu'un besoin de loisir (se distraire, se détendre).

2. Prêts et âge des collections

Lorsqu'on analyse la structure des prêts en fonction de l'âge éditorial des collections, on constate que les livres ayant moins de quinze ans d'âge constituent 75% des collections et 84% des prêts. Le nombre cumulé des prêts diminue nettement en fonction de l'ancienneté de parution de l'ouvrage. Ainsi, les livres parus au cours des cinq dernières années constituent 45% des prêts, ceux parus depuis 2002, qui représentent un peu moins de 20% du fonds en exemplaires (16% en titres) comptent pour plus de 28% des prêts. Le taux de prêt des ouvrages est en moyenne de 2,7 sur les quinze premières années mais il passe de 6,2 à 1,7 entre une et quinze années. Il s'élève à 1,5 pour l'ensemble des années suivantes (soit presque une diminution de moitié), ce qui signifie que la rotation moyenne d'une

⁵⁶ *Ibidem*, p. 135.

collection de moins de quinze ans est deux fois supérieure à celle d'une collection de plus de quinze ans⁵⁷.

Les ouvrages récents (âge éditorial inférieur à cinq ans) sont significativement plus demandés que les autres. Le taux de prêt des ouvrages d'un an s'élève à 6,2 ; il décroît ensuite à 4 pour deux ans, passe à 3,2 pour les livres de trois ans puis à 2,7 pour ceux de cinq ans. La décroissance est d'abord importante puis se stabilise autour de 1,5 pour les livres dont l'âge éditorial est situé entre vingt et trente ans, elle baisse à 1 pour ceux de quarante ans et 0,5 pour ceux de plus de quarante cinq ans d'âge pour tendre progressivement vers des valeurs proches de zéro (quelques prêts par an).

Le taux de corrélation mesure la relation entre deux variables. Plus il est proche de 1 et plus la relation entre les variables est importante. Il est ici proche de -1, ce qui signifie que les taux de prêts et l'âge éditorial des collections varient de manière constante en sens inverse : plus l'âge augmente et moins le document est emprunté. Pour l'ensemble des collections, le coefficient de corrélation est inférieur à -0,7 ; sur un intervalle de dix ans, il est inférieur à -0,8 ; sur un intervalle de cinq ans, il est inférieur à -0,9. La probabilité d'une relation entre les deux variables étudiées est donc très forte.

Cette corrélation est également manifeste lorsqu'on considère les collections par classes Dewey. Elle est supérieure ou comparable à la corrélation d'ensemble (-0,7) pour la religion (-0,8), les sciences sociales (-0,7), l'art, le sport et les loisirs (-0,72), les techniques (-0,78), les romans (-0,82) et les bandes dessinées (-0,74). Elle est moyenne (entre -0,7 et -0,6) pour la documentation générale et l'informatique, pour les sciences exactes, la littérature, l'histoire, la géographie et les documentaires en langues étrangères. Elle est nettement moins significative pour la philosophie et la psychologie, la linguistique et la fiction en langues étrangères.

⁵⁷ Source : Mission évaluation et politique documentaire du service scientifique des bibliothèques. Les commentaires qui suivent sont, en grande partie, issus de la même série de tableaux statistiques trop volumineux pour être reproduits en annexe.

J'ai mentionné précédemment que les prêts des ouvrages de fiction étaient plus importants (56,5%) que ceux des documentaires (43,5%) alors que les collections sont constituées de plus de documentaires (61%) que d'ouvrages de fiction (39%). L'impact du genre éditorial vient s'ajouter à l'effet de l'âge pour agir de manière cumulée sur les prêts. Le taux de prêt des livres de fiction selon leur année de publication est systématiquement supérieur d'au moins 20% au taux de prêt des documentaires. Ces deux taux suivent des courbes parallèles et descendantes avec le temps, la courbe située au-dessus étant celle qui réunit les taux de prêts des ouvrages de fiction. Là encore le facteur temps influe fortement sur ces taux quelle que soit la nature du livre, documentaire ou fiction mais, alors que les taux baissent globalement, l'écart entre taux de prêt des fictions et des documentaires se creuse avec le temps. Il semble, en effet, logique que les documentaires soient plus datés que les fictions, ce qui les rend moins attrayants et moins utiles pour le public.

3. Prêts et renouvellement des collections

Le taux moyen de renouvellement des collections est de 8,5% pour les quarante deux bibliothèques pour adultes⁵⁸ et de 8,8% si on exclut les deux bibliothèques atypiques que sont la bibliothèque du personnel et la réserve centrale. En construisant simplement deux groupes : celui des bibliothèques renouvelant leur fonds plus que la moyenne (vingt cinq établissements sur quarante) et le groupe complémentaire de celles qui ont un taux de renouvellement inférieur à la moyenne (quinze sur quarante), on observe une différence significative sur la moyenne des taux de prêts de chacun des deux groupes au bénéfice du premier : 3,2 contre 2,4 pour le second, soit une amélioration de 30% du taux de prêt pour une différence de taux de renouvellement moyen passant de 7,3 à 10,3%.

Si les bibliothèques sont parmi les plus grandes par leur fonds (supérieur à 45 000 exemplaires), leur taux de prêt passe de 3,8 à 2,9 selon leur appartenance

⁵⁸ Cf : Annexe 8.

au premier ou au second groupe (baisse de 23%), celles de taille moyenne (25 000 à 45 000 exemplaires) passent de 3,2 à 2,2 (baisse de 30%) et les petites (fonds inférieur à 25 000 exemplaires) de 2,86 à 1,8 (baisse de 37%). Les grandes bibliothèques résistent mieux à un renouvellement moins important. Les petites, en revanche, voient leur fréquentation (mesurée uniquement par le taux de prêt) diminuer si le renouvellement n'atteint pas un certain seuil en dessous duquel elles perdent leur attrait.

4. Prêts et répartition des dépenses d'acquisition

4.1. Les collections courantes

Trois variables sont étudiées ici, le budget, la proportion d'achats directs dans ce budget et leur éventuelle incidence sur les taux de prêts. Comparer les budgets en valeur absolue n'a pas de sens en raison de l'hétérogénéité des BMVP. En revanche, si l'on classe les quarante bibliothèques pour adultes selon les trois groupes (petites, moyennes et grandes) décrits dans le paragraphe précédent, la comparaison devient possible. (Voir tableau statistique page suivante)⁵⁹.

Le budget d'acquisition et le taux de rotation croissent dans le même sens et ceci pour les trois groupes de bibliothèques. Le budget n'est, en définitive, qu'une expression différente de la même notion : le potentiel de renouvellement ou encore la capacité à faire entrer du nouveau dans une bibliothèque. Toutefois, il est intéressant de souligner que pour une faible différence de taille de collection, soit environ 10%, les budgets moyens sont eux très différents et les taux de rotation accompagnent ce mouvement. Ce qui est une sorte de vérification a posteriori que les budgets attribués sont proportionnels aux résultats obtenus mais, de ce fait, entretiennent l'écart entre bibliothèques du même groupe.

Si l'on s'intéresse à la proportion du budget consacrée aux achats directs qui est pour partie le reflet de la réactivité des bibliothèques à la nouveauté et à

⁵⁹ Ce tableau a été élaboré à partir des données présentées en annexe 8.

l'actualité, on observe, pour chaque groupe, que lorsque les bibliothèques disposent de moyens suffisants pour acquérir leurs ouvrages directement dans une proportion supérieure à la moyenne de leur groupe, le résultat sur le taux de prêt est significatif. Il devient, dans tous les cas lui aussi, supérieur à la moyenne. Ceci est notamment vrai pour les petites bibliothèques qui arrivent à se hisser à un taux de prêt légèrement supérieur à 3, ce qui est une gageure pour des structures de taille modeste.

On note donc une influence tendancielle de la part d'acquisition directe sur le taux de prêt. Ce lien est particulièrement sensible pour les petites bibliothèques, moins pour les moyennes et les grandes.

	Moyenne Taux de rotation	Moyenne Budget (en €)	Moyenne % Acq ST	Moyenne % Acq CD	Nbre de bib	Collection
Petites	2,48	18 734	68,9	31,1	14	20 232
< Budg Moy	2,03	13 806	73,1	26,9	8	19 383
> Budg Moy	3,13	25 305	66,7	33,3	6	21 363
Moyennes	2,92	36 365	62,9	37,1	14	32 613
< Budg Moy	2,74	29 817	64,7	35,3	8	31 107
> Budg Moy	3,17	45 095	60,5	39,5	6	34 621
Grandes	3,38	71 000	59,2	40,8	12	63 626
< Budg Moy	2,82	52 115	65,2	34,8	5	62 791
> Budg Moy	3,77	84 490	54,9	45,1	7	64 222

4.2. Les nouveautés

Rappelons que les nouveautés sont constituées à 46% de livres classés parmi les meilleures ventes et sont en général mises en évidence sur un présentoir spécifique situé à l'entrée de toutes les bibliothèques. Pour ces raisons mais aussi parce qu'elles ne sont prêtées qu'une semaine non renouvelable, elles stimulent la quantité de prêts et augmentent structurellement le taux de prêt de chaque bibliothèque.

Les 196 nouveautés 2005 que nous avons étudiées ont généré 67 371 prêts réels (156 800 prêts en cumul pondéré sur douze mois) pour plus de 8 200 exemplaires (soit 196 titres multipliés par 40 bibliothèques, auxquels il faut ajouter les exemplaires acquis directement par quelques bibliothèques). Le nombre de prêts moyens pondéré de ces nouveautés s'élève à vingt. Ce qui signifie que chaque titre est sorti en moyenne vingt semaines sur les cinquante deux que comprend l'année. Ce chiffre est plus de six fois supérieur au taux de rotation moyen des quarante bibliothèques pour adultes (qui s'élève à 3) et trois fois supérieure au taux de prêt des livres dont l'âge éditorial est d'un an (6,2).

Si nous isolons de cet ensemble les huit nouveautés les plus achetées directement par les bibliothèques, nous constatons que le délai moyen d'acheminement des exemplaires par la filière ST est de 27 jours (délai de 10 jours entre la parution et la commande ST + 17 jours entre la commande et la mise à disposition du public). Dans cette population constituée essentiellement de livres médiatisés ou anticipés comme tels, le délai moyen entre la parution et la mise à disposition du public par la voie de l'achat direct est de 14,6 jours. Ce choix concerne entre cinq et seize bibliothèques. Ainsi, dans ce cas précis, le délai de mise à disposition du public est presque divisé par deux. Les résultats sont à la hauteur de l'engagement puisque le nombre de prêts moyens pondéré passe de 20 à 29, ce qui révèle un effet « booster » cumulatif « nouveauté + meilleure vente + réactivité » (nouveauté = 20, nouveauté + meilleure vente = 24, nouveauté + meilleure vente + réactivité = 29) que l'on peut rapporter au taux moyen de rotation qui est d'environ 3 pour l'ensemble des bibliothèques et des documents.

Les nouveautés représentent un faible nombre de titres et d'exemplaires mis à disposition du public (moins de 1%) mais contribuent à une part significative des prêts. Elles jouent incontestablement un rôle d'attraction dans la fréquentation des bibliothèques.

Partie 4 : L'actualité : une réalité empirique

Afin de compléter et nuancer les analyses précédentes qui reposent essentiellement sur des tableaux statistiques dont la plupart ont été réalisés, à ma demande, par la mission évaluation et politique documentaire du SSB, je me suis entretenue avec quelques responsables de bibliothèques.

Sur les quarante deux sections pour adultes que compte le réseau des bibliothèques de prêt, un tiers a été sélectionné soit quatorze établissements choisis selon différents critères : la superficie, la localisation, la taille du fonds, le volume des prêts, le budget des imprimés et la part des livres dans ce budget. Aucune représentativité de l'échantillon n'était ici recherchée car à partir d'une population mère de quarante deux unités et dans le cadre d'une enquête qualitative, cette recherche n'a pas de sens, mais je souhaitais néanmoins avoir, dans cet échantillon, le plus grand nombre de cas de figures possible : des grands, des moyens et des petits établissements, situés dans des quartiers populaires et des quartiers bourgeois, comprenant une seule section (adultes) ou plusieurs, ayant ou non un fonds thématique et des niveaux d'activité variés. Une grande et une petite bibliothèques fermées pour travaux ont également été sélectionnées ainsi qu'une autre en construction. Je me suis déplacée dans douze établissements sur quatorze⁶⁰ pour m'y entretenir avec leur responsable à partir d'un guide d'entretien portant sur le contenu et le traitement de l'actualité, la place de celle-ci dans les acquisitions (directes et centralisées), la question des délais de mise en circulation des documents, la mise en valeur de l'actualité au sein des espaces de la bibliothèque. En complément de ces entretiens sur lesquels repose l'essentiel des commentaires qui suivent, j'ai également utilisé ponctuellement les données recueillies lors d'un stage de deux jours que j'ai effectué à la bibliothèque Port Royal⁶¹.

⁶⁰ Pour des raisons diverses, deux responsables de bibliothèques n'ont pu me recevoir. La liste de ceux avec lesquels je me suis entretenue figure en annexe 9.

⁶¹ Pour plus d'informations sur ce stage effectué à ma demande, cf : mon rapport de stage.

A ces informations qui permettent d'avoir le point de vue de bibliothécaires sur le thème de l'actualité s'ajoutent celles extraites des comptes-rendus d'une enquête de publics réalisée en 2003 par la société SCP - Communication qui donne le point de vue des usagers et des non usagers des BMVP.

1. La pratique de quelques bibliothécaires

Les pratiques et les opinions que l'on rencontre parmi les professionnels du réseau des BMVP sont variées voire antagonistes tant sur l'attitude à adopter en bibliothèque face à l'actualité que sur les manières de la mettre en valeur dans les espaces de la bibliothèque.

1.1. Faire face ou non à l'actualité de l'information et de l'édition

1.1.1. Un combat perdu d'avance

Quelques responsables de bibliothèques considèrent, en invoquant souvent des causes structurelles mais aussi parfois pour des raisons idéologiques que les bibliothèques de lecture publique ne peuvent ou ne doivent pas être des lieux d'actualité même si quantitativement, elles consacrent presque toutes, environ trois quart de leur budget d'acquisition de documents à l'actualité éditoriale ou à l'information d'actualité.

Le délai est la première cause invoquée. Par rapport à l'actualité en temps réel et à d'autres supports tels que les périodiques, la monographie vient tardivement mais en plus les acquisitions prennent plusieurs mois. La lenteur empêche les bibliothèques de proposer un service satisfaisant au public dans ce

domaine. Lors du référendum européen, par exemple, les usagers ont très vite demandé des informations sur l'Europe en relation avec les élections qui s'annonçaient. Les bibliothèques, alors qu'elles avaient un rôle d'information à remplir en temps limité, n'ont pu l'assumer qu'avec un délai de réponse trop long. En outre, lorsqu'elles disposent des documents, ils ne sont souvent accessibles qu'en un seul exemplaire prêté trois semaines. Ce qui signifie qu'une, voire deux personnes par mois peuvent les emprunter. Le problème est identique pour les nouveautés. Les bibliothèques en acquièrent rarement plusieurs exemplaires. Bien qu'elle ne soit prêtée qu'une semaine, une nouveauté très demandée est difficilement accessible.

Il est donc inutile de s'acharner, « de poursuivre ce lièvre là ». Il faut se faire une raison : « une bibliothèque est nécessairement en retrait par rapport à l'actualité ». Elle doit se positionner autrement eu égard au calendrier des parutions, ne pas courir en vain vers l'actualité mais proposer un service de qualité en travaillant à la mise en valeur des collections plutôt qu'en proposant des livres dans l'urgence. « On travaille sur la longue durée ». Les lecteurs font fausse route en considérant les bibliothèques comme des librairies. Les premières sont plutôt « des relais » par rapport à l'actualité très mouvante des secondes. Ainsi, un lecteur peut trouver en bibliothèque, quelques mois après sa parution, un livre qui a déjà disparu des librairies.

Dans ce discours, la bibliothèque est à la fois présentée comme un lieu distinct de la librairie (plusieurs interlocuteurs ont curieusement répété la même phrase : « une bibliothèque n'est pas une librairie ») mais aussi un lieu de déconditionnement par rapport au temps médiatique. « L'intérêt des bibliothèques, c'est qu'on a la vie devant soi ! ». La mode est donc laissée aux libraires et aux clubs de lecture. « La bibliothèque n'a pas à être une caisse de résonance des modes lancées par la critique littéraire et les journalistes. » La demande de « best sellers » est présentée comme celle d'une minorité de lecteurs que l'on n'encourage pas (voire que l'on tente de décourager) en acquérant modérément les livres médiatisés et aucun exemplaire supplémentaire de nouveautés. Dans ce

contexte, les nouveautés sont considérées comme très pratiques puisqu'elles permettent de répondre à une part de la demande de livres éphémères sans que la bibliothèque ne soit obligée de les acheter. « Il y a plus de satisfaits par cette politique que de déçus des nouveautés et des best sellers ».

L'absence de bibliothèque centrale dans le réseau parisien ainsi que le manque de place dans beaucoup d'établissements jugés trop petits, sont considérés comme la cause de la mise en avant de l'actualité. On doit « faire du chiffre » ou de « l'audimat » car il n'y a ni fonds conservé ni places assises en quantité suffisante à offrir au public. Mais chercher à augmenter sans cesse les taux de rotation n'a pas de sens dans une bibliothèque de lecture publique où l'accueil et le cheminement des faibles lecteurs sont présentés comme un objectif plus important : « il vaut mieux réussir à faire lire un livre à quelqu'un qui n'en lit jamais plutôt que quinze à quelqu'un qui en lit déjà beaucoup. »

Pourtant l'accroissement des taux de rotation et la prise en compte des goûts des faibles lecteurs se rejoignent dans l'esprit d'autres bibliothécaires.

1.1.2. Un effort justifié

Plusieurs responsables, plutôt de moyennes et petites bibliothèques, considèrent l'actualité et les nouveautés comme un élément de la survie de leur établissement ou une raison d'être pour celui-ci dans le contexte culturel parisien concurrentiel et face à la proximité des grandes bibliothèques du réseau. Les budgets sont souvent présentés comme suffisants par rapport à la taille et à l'activité de l'établissement mais trop faibles pour envisager autre chose que l'actualité : « Je n'ai pas les budgets derrière pour vraiment travailler mon fonds ». De même, les superficies sont considérées comme inadaptées pour proposer une collection vraiment encyclopédique. Dans ce contexte, la rapidité de réponse à la demande de nouveautés éditoriales des usagers est perçue comme un atout pour l'activité de la bibliothèque.

Les « nouveautés » jouent ici un rôle très important, on veille donc à ce qu'elles soient présentes en quantité suffisante par rapport à une estimation de la demande des usagers et à la taille du fonds. Elles se composent souvent des titres proposés sur les listes de nouveautés par le STB auxquels on ajoute, pour les livres les plus empruntés, quelques exemplaires acquis directement, ainsi que d'autres titres qui peuvent être issus d'une commande directe mais aussi d'une commande effectuée sur listes de sélection. Ces livres sont mis en évidence sur des tables ou des présentoirs et proposés en prêt d'une semaine.

En raison de l'importance des « nouveautés » pour leur établissement, les responsables sont parfois très critiques à l'égard de l'organisation de cette filière d'acquisition qu'ils souhaiteraient plus adaptée à leurs besoins. Quelques-uns voudraient que le STB aille plus vite. Ils considèrent que l'on pourrait gagner du temps en supprimant les demandes d'avis effectuées à partir des listes de « A paraître »⁶². « On perd quinze jours ! ». Selon eux, le STB devrait, en outre, plus qu'il ne le fait actuellement, travailler en amont des parutions éditoriales en inscrivant directement des titres à paraître sur les listes de nouveautés de manière à ce que ces livres puissent arriver dans les bibliothèques au moment de leur parution en librairie. Certains regrettent, par ailleurs, que tous les titres de la liste de nouveautés leur soient systématiquement transmis et préféreraient choisir de recevoir ou non certains titres ainsi que le nombre d'exemplaires. La rigidité du système actuel engendre régulièrement, surtout pour les responsables de petites bibliothèques, le sentiment d'être submergés par des livres qui ne seront pas empruntés parce qu'ils ne correspondent pas au public de leur bibliothèque. Ces responsables pensent qu'il doit bien y avoir un moyen d'éviter « ce gaspillage » et citent parfois l'exemple des listes « Presto » de nouveautés du disque qui fonctionnent sur le choix des titres et des exemplaires.

Les listes de sélection sont également critiquées. Elles sont jugées inadaptées aux petites bibliothèques parce qu'elles proposent régulièrement des livres « trop pointus » qui révèlent le choix « élitiste » des bibliothécaires plus que

⁶² Voir : Annexe 10.

les goûts de certains publics. Ce sentiment est aussi lié au fait que les budgets des petites bibliothèques permettent seulement d'acheter quelques titres. Sur les cent cinquante à cent soixante dix propositions de chaque liste bimensuelle de sélection, une grande bibliothèque choisira environ une centaine de titres alors qu'une petite ne pourra en commander qu'entre vingt et trente cinq environ.

Mais si l'actualité suppose l'actualisation des collections, elle passe aussi par le renouvellement systématique des livres abîmés. Quelques responsables de petites bibliothèques veulent donner une impression globale de qualité de service au public et sont ainsi très attachés à la propreté des collections. Le rangement des livres est fréquemment et régulièrement effectué. Les livres sales, même encore utilisables, sont systématiquement remplacés voire éliminés. Pour ces bibliothécaires, l'image d'une bibliothèque moderne passe par l'actualité et la propreté.

Ces responsables sont généralement très attentifs aux variations des taux de rotation. Certains donnent même l'impression d'avoir constamment l'œil rivé sur ces taux : « Moi, je marche avec des taux de rotation et des indicateurs. » « Je regarde ce qui sort et ne sort pas. » Les achats sont concentrés sur « ce qui sort » et, « ce qui ne sort pas » est rapidement envoyé au pilon ou à la réserve centrale faute de place. Les nouveautés sont souvent jugées en fonction de ce critère. Ainsi, tel responsable considère que les listes de nouveautés proposent trop de romans policiers ; tel autre, trop de livres d'art, etc. Une responsable donne l'exemple de la littérature étrangère très peu prisée par le public de sa bibliothèque. Elle garde ainsi quelque temps les romans anglais ou américains proposés en nouveautés, qui sortent un peu, mais éliminent très rapidement les romans espagnols, latino-américains ou russes qui figurent souvent sur les listes mais sont très peu empruntés. Le taux de prêt des nouveautés est, en général, examiné tous les deux ou trois mois. S'il est en baisse, le livre change de régime de prêt et passe d'une semaine non renouvelable à trois semaines renouvelables. Ceci permet parfois de relancer le demande car le système des nouveautés prêtées une seule semaine non renouvelable est inhibant pour certains lecteurs. Dans une autre bibliothèque, on

indique la date de mise en circulation de la nouveauté à l'intérieur du livre et deux mois après, il est systématiquement mis en régime de prêt de trois semaines renouvelables. Dans l'une des bibliothèques, les statistiques mensuels des prêts sont affichés dans la cuisine du personnel : ainsi « le personnel a l'impression de travailler pour quelque chose. »

L'encyclopédisme des collections est traité en fonction de la fréquentation et de la superficie de la bibliothèque. Les responsables disent globalement le respecter même si quelques-uns reconnaissent que les acquisitions sont quantitativement très peu importantes dans certains domaines et qu'elles restent « très basiques » parce que « ça n'intéresse pas le public ». Une interlocutrice affirme ne proposer aucun classique en littérature mais seulement des romans contemporains voire très récents et réorientent les usagers qui demandent des classiques vers d'autres bibliothèques du même secteur géographique ou propose le service de la réserve centrale⁶³. Pour les documentaires, quelques responsables privilégient certains domaines plus que d'autres. Tel responsable affirme n'acquérir quasiment aucun livre politique, une autre, en suivant la logique du taux de prêt, développe plus particulièrement le secteur des livres pratiques, les guides touristiques, les ouvrages de vulgarisation médicale, la décoration. L'objectif affirmé n'est pas de constituer une collection mais de répondre aux attentes du public. C'est uniquement par rapport à ce critère que sont également achetés des livres plus élitistes (philosophie, humanisme, classiques de la littérature), « sans gonfler artificiellement ces fonds » qui sont considérés, par un interlocuteur comme relevant plus de la culture et des goûts des bibliothécaires que de ceux des usagers. C'est pour mieux adapter les collections à la demande que ce même interlocuteur sélectionne une partie des titres à acquérir dans les sources auxquelles se réfèrent les usagers : presse féminine, journal télévisuel, rubriques « Médias » de *Livres Hebdo* et non pas les notices de ce périodique qui ne sont, selon lui, consultées que par les professionnels du livre et ne donnent donc pas une vision claire de ce qui est médiatisé.

⁶³ La réserve centrale est situé au sein du STB et constitue la collection la plus importante des bibliothèques de prêt du réseau parisien. Elle contient actuellement 180 000 imprimés et 30 000 phonogrammes sur 1 500 m² de magasins. Ces documents figurent dans le catalogue collectif et sont disponibles pour tous les usagers à partir d'une réservation qui peut être effectuée dans n'importe quelle bibliothèque de prêt du réseau. Ces collections, qui complètent celles des bibliothèques de quartiers, sont essentiellement constituées à partir des documents qu'elles éliminent régulièrement.

Ces quelques exemples d'opinions et de pratiques rencontrées parmi les professionnels du réseau parisien s'inscrivent plus largement dans le cadre des positions débattues au sein des bibliothèques de lecture publique entre politiques de l'offre ou de la demande.

1.1.3. Le choix de l'offre ou de la demande

Le discours des responsables rencontrés est clairement le reflet de « cette tension entre la pression consumériste de certains publics et la tradition prescriptrice de la bibliothèque. »⁶⁴

Les tenants de l'offre font plutôt valoir le rôle culturel des bibliothèques et insistent sur la nécessité de constituer une collection pour pouvoir remplir cette mission. Ils sont le plus souvent responsables de grandes bibliothèques. Les défenseurs de la demande inscrivent, de préférence, leur ligne de conduite dans un environnement spécifique, s'appuient sur les attentes du public et justifient leurs choix par la rotation plus ou moins importante des documents. Ils gèrent plus souvent de petites bibliothèques.

Quelles collections proposées compte tenu de l'environnement culturel, des publics, du budget, des locaux ? En l'absence d'une politique général, chacun répond à cette question en fonction de ses choix propres. Ce qui donne un aspect très hétérogène au réseau des BMVP.

Ce réseau comprend beaucoup de bibliothèques qui disposent d'une superficie très modeste : sur les quarante bibliothèques pour adultes, dix-sept ont une superficie inférieure à cinq cent cinquante mètres carrés ; sept ont moins de trois cents mètres carrés. Ainsi que l'affirmait l'un de mes interlocuteurs, l'encyclopédisme n'est-il pas effectivement illusoire lorsqu'on ne dispose que de

⁶⁴ CALENGE, Bertrand. La collection entre offre et demande ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 46, n° 2, 2001, p. 40.

quelques centaines de mètres carrés ? Une telle surface ne permet pas de constituer une collection véritablement pluraliste et encyclopédique mais elle permet, en revanche, de suivre sérieusement l'actualité éditoriale dans un ou plusieurs domaines sélectionnés.

1.2. Mettre l'actualité en scène

Différents moyens sont utilisés pour faire savoir aux usagers que la bibliothèque est un lieu d'actualité. Les plus fréquents sont les présentoirs de livres et les tables mais d'autres supports existent également. L'homogénéité n'est pas plus la règle ici qu'ailleurs.

Les présentoirs de livres et les tables ont parfois le même usage. Ils servent surtout à proposer les « acquisitions récentes » et les « nouveautés », classement qui renvoie aux modes d'acquisition et au système de prêt des BMVP mais n'a peut-être pas forcément un sens immédiat pour l'utilisateur. D'une manière générale, la signalétique révèle, de temps à autre, un manque de clarté dans l'utilisation de ces supports⁶⁵.

L'un des soucis des bibliothécaires est que les présentoirs et les tables ne soient jamais vides. Nous avons mentionné précédemment qu'à l'origine, les nouveautés étaient fournies en de multiples exemplaires pour éviter cela. Aujourd'hui, le personnel veille à ce qu'il y ait beaucoup de titres présentés en « nouveautés », en « acquisitions récentes » ou sur les tables thématiques de manière à éviter l'effet communicationnel négatif de l'espace vide. Pour cette raison, il arrive parfois que les titres figurant sous ces appellations ne soient plus très « frais » : les acquisitions récentes sont celles de l'année en cours et les nouveautés peuvent avoir plus de six mois.

Outre ces deux catégories, les tables thématiques les plus fréquemment observées lors de mes visites sont de deux types. Elles permettent notamment de

⁶⁵ Par exemple, un présentoir « Actualité romans » à côté de deux présentoirs « Nouveautés » et « Actualité culturelle ».

mettre des livres peu médiatisés en valeur et s'adressent, dans ce cas, plus particulièrement au public régulier qui fait confiance aux bibliothécaires (tables « Coups de cœur » ou « Premiers romans » par exemple). Elles sont également utilisées pour montrer que la bibliothèque est en phase avec le monde extérieur (tables et/ou présentoirs « Année de la physique », « Jules Verne », « Paul Ricoeur », « Vienne, fin de siècle » par exemple).

Les autres moyens pour mettre l'actualité en valeur sont par ordre de fréquence observée : les bibliographies ou listes sommaires de livres, les dépliants et brochures (« Les premiers romans sont à l'affiche », « Les coups de cœur des bibliothécaires – 2004 », « Les livres du mois » des BMVP du secteur centre, par exemple), plus rarement les dossiers de presse et les affichettes (« La rentrée littéraire dans votre bibliothèque » apposée sur la vitre extérieure de la bibliothèque et sur un mur intérieur, par exemple).

1.3. Une action culturelle chaotique

La plupart des animations proposées dans les BMVP sont organisées par l'association Paris-bibliothèques sur la base d'orientations définies par la Direction des affaires culturelles et d'une programmation coordonnée par la mission politique des services aux publics du service scientifique des bibliothèques. Elles sont souvent liées à l'actualité mais en raison d'un manque d'espaces dans certaines bibliothèques, et parfois de personnels disponibles, leur nombre et leur organisation sont très disparates d'un établissement à l'autre.

Les plus fréquentes sont les lectures thématiques et les rencontres avec des auteurs. En liaison avec les commémorations nationales ou les événements divers, certaines bibliothèques organisent aussi des conférences.⁶⁶ Celles qui disposent d'espaces le permettant programment également des expositions et parfois des concerts.

⁶⁶ Les cent ans du prix Fémina, le soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration, les cinquante ans de la collection Terre humaine (Plon) par exemple.

2. La satisfaction des usagers

L'hétérogénéité des BMVP tant sur le plan des pratiques à l'égard de l'actualité du livre qu'en ce qui concerne les modalités de sa mise en valeur, a-t-elle des répercussions sur la satisfaction des lecteurs ? Une enquête réalisée en 1997⁶⁷ puis une autre plus récente réalisée en 2003 fournissent une connaissance assez précise des opinions des usagers et non usagers des bibliothèques municipales de prêt. Bien qu'il soit impossible d'isoler de la dernière enquête, des informations sur la perception que le public a de l'actualité dans les BMVP, quelques données fournissent néanmoins des indications utiles.

2.1. Une communication défailante

Ainsi que nous l'avons précédemment mentionné, les personnes inscrites dans les BMVP représentent aujourd'hui un peu plus de 15% de la population parisienne. Dans l'enquête 2003, 44% des Parisiens interrogés déclarent avoir un rapport avec une bibliothèque, ce qui signifie que 56% d'entre eux ne se sentent pas concernés par ce lieu. Trois quart des parisiens (74%) connaissent l'existence des BMVP, un quart l'ignore. Ces chiffres conduisent les enquêteurs à un constat : « Ce manque de visibilité des bibliothèques municipales à Paris et de leur offre peut donc être reproché de manière très directe à l'institution. En l'absence d'efforts personnels, certaines personnes interrogées estiment qu'elle ne joue pas son rôle d'information et de communication auprès du grand public. »⁶⁸ Les bibliothèques de plus de 1 000 mètres carrés (treize établissements dans l'ensemble du réseau) accueillent 52% des usagers alors que celles qui ont moins de cinq cent cinquante mètres carrés en reçoivent 23%. L'usage de la bibliothèque varie aussi selon la taille du lieu : « On assiste à un partage des rôles. Les grandes

⁶⁷ GIRARD-BILLON, Aline, HERSENT, Jean-François. Pratiques des bibliothèques à Paris aujourd'hui. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 43, n° 4, 1998, p. 13 - 22.

GIRARD-BILLON, Aline, HERSENT, Jean-François. Les usagers des bibliothèques parisiennes : pratiques de lecture. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 43, n° 5, 1998, p. 45 - 51.

⁶⁸ SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Etude qualitative*. Paris : SCP – Communication, septembre 2003, p. 53.

bibliothèques, ayant une offre de collections plus large et un nombre de places pour travailler plus important, attirent les lecteurs qui ont une quête professionnalisante ou savante, alors que les petites bibliothèques attirent plutôt une fréquentation de loisirs. »⁶⁹

L'absence de visibilité constatée par les enquêteurs concerne également les animations qui sont largement ignorées par ceux qui fréquentent pourtant les bibliothèques : « Si quelques événements ont été soulignés (une exposition, la venue d'un auteur, des animations pour les enfants), ils [les fréquentants] n'ont pas le sentiment qu'il existe une programmation identifiable. »⁷⁰

2.2. Une offre modérément appréciée

En ce qui concerne l'offre documentaire et la disponibilité des ouvrages, les usagers sont globalement satisfaits mais les enquêteurs soulignent néanmoins que la proportion de « très satisfaits » est faible pour l'ensemble de la population et plus particulièrement pour les adultes (à partir de 25 ans).⁷¹ « C'est dans cette tranche d'âge que la demande de lecture de loisirs est la plus forte et l'attrait des littératures « grand public » le plus manifeste. Deux secteurs où les bibliothécaires continuent manifestement d'avoir à lutter avec eux-mêmes pour aller dans le sens de la demande du public... »⁷²

En ce qui concerne les « nouveautés », les enquêteurs remarquent que ce service est « très prisé » par un certain nombre d'usagers. Il offre un choix apprécié mais « semble aussi entretenir un lien et un intérêt du lecteur à l'égard de la bibliothèque fréquentée. La mise en avant des nouveautés (ou d'un choix de

⁶⁹ SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Synthèse quantitative*. Paris : SCP – Communication, septembre 2003, p. 4.

⁷⁰ SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Etude qualitative*. op. cit. p. 106.

⁷¹ SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Synthèse quantitative*. op. cit. p.7.

⁷² ALIX, Yves. Une familiarité distante : Enquête sur le public des bibliothèques municipales parisiennes. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 49, n° 2, 2004, p. 72.

livres par les bibliothécaires par exemple) montre aussi la dynamique et la vie du lieu. »⁷³

⁷³ SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Etude qualitative. op. cit.* p. 74.

Partie 5 : Bilan et perspectives

L'actualité des collections joue incontestablement un rôle dans la fréquentation des bibliothèques. Même si d'autres aspects doivent être pris en compte (l'attractivité des locaux, la qualité de l'accueil, les horaires, etc.)⁷⁴, c'est en partie par elle que le public perçoit la bibliothèque comme un lieu moderne et dynamique ou au contraire, ancien et statique. Parce que l'image des BMVP passe par l'actualité, il est intéressant d'examiner les obstacles qui nuisent à son développement avant d'envisager les éléments à instaurer ou à renforcer pour en favoriser la présence et la visibilité dans le réseau.

1. Quelques obstacles au développement de l'actualité dans les bibliothèques de prêt pour adultes

1.1. Un réseau fragmenté

Les bibliothèques et les sections pour adultes se caractérisent avant tout par leur diversité tant du point de vue de leur taille (de 105 à 3 500 mètres carrés), que le leur implantation, leurs horaires d'ouverture, leur activité. Chaque bibliothèque dispose d'une grande autonomie, ce qui est à la fois une force parce qu'elle offre une liberté d'action aux responsables dans la gestion de leur établissement et une faiblesse car elle engendre une hétérogénéité des pratiques.

Les BMVP sont organisées en un réseau comprenant six secteurs géographiques réunissant chacun plusieurs arrondissements. Toutefois, la dispersion des établissements sur l'ensemble du territoire parisien et le faible développement d'une politique fédératrice contribuent à perpétuer une disparité

⁷⁴ ALIX, Yves. La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales, vue de la ville de Paris. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 48, n° 1, 2003, p. 85 - 88.

UTARD, Jean – Claude. Le succès des bibliothèques publiques : des exigences à préciser. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 42, n° 4, 1997, p. 24 - 29.

entre les bibliothèques. Ainsi, les actions documentaires de secteur⁷⁵ ou les actions communes⁷⁶ en général et le partage des acquisitions entre bibliothèques restent exceptionnels et reposent sur la volonté individuelle et non sur une politique organisée.

En conséquence, si globalement les collections sont quantitativement importantes, elles sont marquées par la redondance⁷⁷. Sans spécificité, les petites bibliothèques ont du mal à se situer au sein du réseau. Elles doivent offrir le même type de collection que les grandes mais avec beaucoup moins de place et un budget moindre. Sans cette répétitivité, les collections pourraient être mieux développées, c'est-à-dire hiérarchisées et diversifiées⁷⁸. Actuellement, la banalisation de l'offre encourage sans doute la banalisation de la demande⁷⁹.

1.2. La question des délais

Le délai de mise à disposition des livres est déterminant. Il a une incidence sur les prêts et donc sur la satisfaction de certains lecteurs. La réactivité des bibliothèques est partie intégrante des choix politiques qui restent à faire en matière documentaire. Veut-on réduire les délais de mise en circulation des documents ou de certains types de documents ? Pourquoi viser ou non cet objectif ?

Mais si une décision politique s'impose, elle ne peut résoudre à elle seule la question des délais qui est aussi matérielle. La réinformatisation des bibliothèques de prêt, actuellement à l'étude⁸⁰, devrait contribuer à résoudre cette question en fournissant à terme, un système d'information plus performant que le SIGB actuel, en dotant les établissements d'un outil de communication externe et interne digne d'un réseau de bibliothèques qui entre dans le XXI^{ème} siècle.

⁷⁵ Par exemple « Les livres du mois » des BMVP du secteur centre.

⁷⁶ Par exemple « Les premiers romans sont à l'affiche », brochure commune à six bibliothèques en 2004 puis 2005.

⁷⁷ GIRARD – BILLON, Aline. *Les bibliothèques de la ville de Paris : analyse de fonctionnement et objectifs de développement*. Paris : Mairie de Paris, janvier 1996, p. 12.

⁷⁸ Ibidem, p. 13.

⁷⁹ ALIX, Yves. La banalisation des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 47, n° 1, 2002, p. 29.

⁸⁰ Cf : mon rapport de stage, p. 26 – 27.

1.3. Qualification et formation des personnels

« Du fait de leur gestion particulière et du statut distinct de leurs personnels, les bibliothèques de la Ville de Paris ont toujours été à l'écart des circuits de formation et d'échanges professionnels que les bibliothèques d'Etat et les bibliothèques territoriales ont créés. Cette situation a engendré un repli des bibliothèques parisiennes sur elles-mêmes, une méconnaissance de leur fonctionnement chez les professionnels français de la lecture et un isolement de leurs personnels, peu incité à participer à la vie associative. »⁸¹ Les causes engendrant cette situation décrite en 1996, n'ayant évolué que depuis l'année dernière⁸², il est permis de penser que les problèmes pointés ici demeurent.

Des données trop générales rassemblées sur la formation des personnels⁸³ nous permettent seulement d'émettre une hypothèse sur la formation peut-être insuffisante de certains personnels. Lors des entretiens, plusieurs responsables ont affirmé manquer de temps pour réorganiser certains espaces de la bibliothèque, instaurer un nouveau mode de fonctionnement dans tel domaine, assurer une veille documentaire rigoureuse dans tel autre ou constituer des dossiers de presse⁸⁴. Dans ces conditions, ressentent-ils l'envie et le besoin de se former ? Disposent-ils du temps nécessaire pour suivre des stages ?

Développer ou non l'actualité suppose une réflexion qui est souvent stimulée par l'échange avec d'autres professionnels et par la formation. Concevoir le changement ou concevoir tout court, c'est prendre le temps de le faire et donc le recul nécessaire par rapport aux tâches matérielles quotidiennes pour penser sa pratique professionnelle. A un moment où les métiers des bibliothèques évoluent

⁸¹ GIRARD – BILLON, Aline. *Les bibliothèques de la ville de Paris : analyse de fonctionnement et objectifs de développement. op. cit.* p. 38.

⁸² Une réforme des statuts de certains personnels a, en effet, été entreprise en 2004. Cf : mon rapport de stage, p. 27 – 28.

⁸³ Je n'ai pu me procurer que des données sur la formation des personnels de la Direction des affaires culturelles qui englobent, sans les distinguer suffisamment, les formations des personnels des bibliothèques.

⁸⁴ Une seule bibliothèque réalisait des dossiers de presse. Trois interlocuteurs ont déclaré qu'ils souhaitaient instaurer cette pratique dans leur bibliothèque mais n'avaient jamais le temps de le faire.

rapidement, c'est aussi considérer ce travail comme indispensable sous peine d'accumuler un retard.

2. Développer l'actualité dans les BMVP

2.1. Formaliser

La question de l'actualité, parce qu'elle touche à l'organisation et au développement des collections, est liée à la définition d'une politique documentaire. La charte des bibliothèques (Conseil supérieur des bibliothèques - 1991) recommande à chaque bibliothèque, dans son article 7, d'élaborer et de « publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées » et dans son article 5 de s'inscrire dans un ensemble organisé afin de fonctionner en réseau⁸⁵. Dans les BMVP, la nécessité d'élaborer « une politique documentaire raisonnée, en définissant des niveaux de spécialisation et en attribuant des missions, documentaires ciblées, aux différents types d'établissements du réseau »⁸⁶ était affirmée au moins depuis 1996, il y a donc dix ans !

Il semble aujourd'hui difficile de faire l'économie d'une description précise des collections, de leurs lacunes et de leurs points forts afin de concevoir leur développement, sans prendre le risque, pour reprendre une expression d'Anne-Marie Bertrand, de gérer des « collections in(dé)finies. »⁸⁷ Il est difficile d'envisager un développement rationnel de l'actualité sans cela.

2.2. Communiquer

⁸⁵ CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Charte des bibliothèques* [en ligne]. Adoptée le 07/11/1991. Disponible sur internet : < <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html> > (consulté le 24.11.05.).

⁸⁶ GIRARD – BILLON, Aline. *Les bibliothèques de la ville de Paris : analyse de fonctionnement et objectifs de développement*. op. cit. p. 25.

⁸⁷ BERTRAND, Anne-Marie. op. cit. p. 93.

La communication est un point faible du réseau des BMVP. De nos jours, un fonctionnement en réseau suppose :

- Un développement de la communication interne, c'est-à-dire, le renforcement de l'organisation du travail en secteurs, l'installation généralisée d'internet (actuellement en cours) et, dans l'idéal, le développement d'un intranet propre aux bibliothèques et d'un espace de travail collaboratif,
- Un développement de la communication externe pour donner plus de visibilité aux bibliothèques. Le catalogue des bibliothèques de prêt disponible sur internet depuis la fin de l'année 2004 a permis un progrès en ce sens. La réinformatisation devrait permettre de faire mieux.

2.3. Et répartir autrement

La structuration en secteurs géographiques, peu active aujourd'hui pourrait être la base d'un partage documentaire. L'éclatement du réseau en unités de tailles inégales, actuellement plutôt perçu comme un handicap, deviendrait une force si des bibliothèques de lecture publique spécialisées, à forte identité étaient développées. Les grandes resteraient des bibliothèques à caractère encyclopédique et les petites se partageraient les domaines de la connaissance. Quelques-unes pourraient alors devenir des espaces spécifiques d'actualité réunissant tous les supports (espace formation, recherche d'emploi, citoyenneté – démarches administratives, espace langues, presse et télévisions du monde, actualité politique, philosophique, littéraire, scientifique, etc.), des « salons en villes »⁸⁸ ou encore des annexes spécialisées par rapport à une bibliothèque centrale pour chaque secteur.

Est-il envisageable que la place de la réserve centrale dans le réseau ainsi que son contenu soient redéfinis, son extension envisagée afin qu'elle devienne le magasin du réseau, réserve pour toutes les bibliothèques de prêt mais aussi

⁸⁸ JACQUES, Jean-François. Les bibliothèques du XXIème siècle, un paradis public ? *BIBLIothèque(s)*, n° 15, juillet 2004, p. 68.

référence, mémoire par rapport à l'actualité générale ou l'actualité spécialisée développées dans les autres bibliothèques ?

Le système des acquisitions centralisées ne deviendrait-il pas plus efficace si, à la place des actuels comités de sélection et comités d'analyse documentaire étaient constituées des équipes d'acquéreurs au STB ? Ces équipes travailleraient à partir d'une politique d'acquisition définie pour le réseau et par secteur en prenant également en compte les données statistiques d'utilisation des fonds.

Dans un réseau si vaste, les possibilités sont multiples.

Conclusion

Le réseau des BMVP est aujourd'hui partagé entre « l'artisanat » et la nécessaire rationalisation des pratiques professionnelles pour faire face à la stagnation générale de la fréquentation des bibliothèques municipales mais aussi pour entrer dans le XXI^{ème} siècle.

Le retard du réseau parisien est largement décrit par la presse, professionnelle et générale⁸⁹. *Dac - tualités*, journal interne de la Direction des affaires culturelles de la ville de Paris traite aussi occasionnellement le sujet. Le chef du Bureau des bibliothèques, de la lecture publique et du multimédia l'affirme sans détour⁹⁰. La municipalité actuelle marque sa volonté d'y remédier.

Dans ce contexte, l'actualité, source de fréquentation des bibliothèques pourrait devenir l'un des enjeux de leur modernité.

⁸⁹ Voir certains exemples dans la bibliographie.

⁹⁰ VAN DEM BORGHE, Jacques. Bibliothèques, lieux dynamiques de transmission, de savoir et de culture. *Dac – tualités*, juillet 2003, n° 20, p. 3.

Bibliographie

- **Généralités**

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. *Le métier de bibliothécaire.* Paris : Editions du cercle de la librairie, 2003, 454 p.

BELAYCHE, Claudine. L'institutionnalisation de la lecture publique ou la grande trahison des bibliothèques municipales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 59 – 60.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques.* Paris : Editions du Cercle de la librairie, 2002, 147 p. (Bibliothèques).

BERTRAND, Anne-Marie. Une estime lointaine : les non – usagers des bibliothèques municipales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 5, p. 38 – 42.

CALENGE, Bertrand. Les BM à la recherche de leurs usagers. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 88 – 90.

DAVID Bruno. Le manège enchanté des bibliothèques. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 6, p. 87-97.

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. Refonder les bibliothèques municipales : préliminaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 2, p. 67 – 80.

JACQUES, Jean-François. Les bibliothèques du XXI^{ème}, un paradis public ? *BIBLIothèque(s)*, juillet 2004, n° 15, p. 68 – 69.

JACQUES, Jean-François. Une logorrhée nihiliste. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 2, p. 60 – 62.

PEIGNET, Dominique. La bibliothèque peut-elle survivre à ses consommateurs ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, t. 50, n° 1, p. 38 – 45.

PELEGRIN, Dominique Louise. Bibliothèques municipales : Les nouveaux paradis de la lecture. *Télérama*, 16/06/1999, n° 2579, p. 11 – 19.

PIAULT, Fabrice. Le marché du livre en 2004 : pas mal ! *Livres Hebdo*, 04/02/2005, n° 587, p. 6 – 9.

PRINGUET, Martine. La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 97 – 98.

ROMAN, Joël. Des bibliothèques pour une culture vivante. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 2, p. 10 – 12.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION. *L'édition de livres en France : repères statistiques 2004*. Paris : Syndicat national de l'édition, 2005, 76 p.

UTARD, Jean – Claude. Le succès des bibliothèques publiques : des exigences à préciser. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 4, p. 24 – 29.

• **Sur l'actualité**

ANDREUCCI, Catherine. Les meilleures ventes de 2004. *Livres Hebdo*, 29/01/2005, n° 586, p. 8 – 17.

BEGUEC, Annelise, COSTE, Hélène, DUPUICH Lucile et al. *Qu'est-ce que l'actualité ? : mémoire de recherche*. DCB. Villeurbanne : Enssib, 2005, 91 p.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *Les 25 ans de la Bpi : encyclopédisme, actualité, libre accès*. Paris : Bpi/Centre Pompidou, 2003, 189 p.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION. *La politique documentaire de la Bpi* [En ligne]. Ministère de la culture et de la communication. Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, juin 2005. Disponible sur Internet : <<http://www.bpi.fr/uploadfile/chartedocu2005.pdf>> (consulté le 11.10.05).

CATTANE, Viviane, DONADILLE, Julien, DUPRE, Julien et al. *L'image du livre : l'exemple de la publicité : mémoire de recherche*. DCB. Villeurbanne : Enssib, 2005, 166 p.

DONNAT, Olivier. *Les français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*. Paris : la Découverte, 1994, 368 p. (Textes à l'appui – Série sociologie).

GUDIN DE VALLERIN, Gilles. De l'équilibre des publics et des collections : La nouvelle bibliothèque centrale de Montpellier. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 3, p. 56 – 64.

TARIN, Laurence. Actualité, information, services de référence en bibliothèques [En ligne]. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n° 5, p. 104-105. Disponible sur Internet : < <http://www.bbf.enssib.fr> > (consulté le 05.10.05).

- **Les BMVP**

MAIRIE DE PARIS. Direction des affaires culturelles. *Annuaire 2004 des bibliothèques de la ville de Paris.* Paris : Mairie de Paris, 2004, 144 p.

MAIRIE DE PARIS. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. Mission évaluation et politique documentaire. *Les fonds adultes des bibliothèques de la ville de Paris : Outils de politique documentaire.* Paris : Mairie de Paris, avril 2005, 305 p. [dact].

MAIRIE DE PARIS. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. *Statistiques d'activité 2004.* Paris : Mairie de Paris, 2005 [dact].

MAIRIE DE PARIS. Direction des affaires culturelles. Service scientifique des bibliothèques. *Rapport d'activité 2003.* Paris : Mairie de Paris, 2004 [dact].

MAIRIE DE PARIS. Direction des affaires culturelles. *Le service technique des bibliothèques de la ville de Paris.* Paris : Mairie de Paris, mai 2004, 16 p. [dact].

MAIRIE DE PARIS. Service technique des bibliothèques. *Secteurs acquisitions et équipements des documents : rapport d'activité 2001 – 2002 – 2003.* Paris : Mairie de Paris, s. d. [dact].

MAIRIE DE PARIS. Direction des affaires culturelles. Service technique des bibliothèques. *Sélection, commande et équipement des documents : Données 2004.* Paris : Mairie de Paris, mars 2005, 16 p. [dact].

MAIRIE DE PARIS. Service technique des bibliothèques. *Sélection d'ouvrages pour les adultes organisée par le service technique des bibliothèques : enquête de satisfaction 2001 : synthèse et analyse des résultats.* Paris : Mairie de Paris, juin 2003, 66 p. [dact].

MAIRIE DE PARIS. Service technique des bibliothèques. Secteur Imprimés et multimédias. *Sélection des imprimés acquis par les bibliothèques de la ville de Paris : journée de réflexion sur le rôle et le fonctionnement des comités de sélection - 29 juin 2001 : dossier d'information remis aux participants.* Paris : Mairie de Paris, juin 2003 [dact].

MAIRIE DE PARIS. Service technique des bibliothèques. *Résultats de l'enquête sur le bilan de la réforme de la sélection des livres pour adultes.* Paris : Mairie de Paris, décembre 2004, 15 p. [dact].

SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Synthèse quantitative.* Paris : SCP – Communication, septembre 2003, 15 p. [dact].

SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Etude qualitative.* Paris : SCP – Communication, septembre 2003, 117 p. [dact].

SCP – COMMUNICATION. *Les bibliothèques municipales de la ville de Paris : Etude qualitative - Acteurs.* Paris : SCP – Communication, septembre 2003, 61 p. [dact].

ALIX, Yves. La stagnation de la fréquentation des bibliothèques municipales, vue de la ville de Paris. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n° 1, p. 85 - 88.

ALIX, Yves. Une familiarité distante : Enquête sur le public des bibliothèques municipales parisiennes. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 2, p. 62 – 73.

BOUZET, Ange - Dominique. Rentrées libres : comment les bibliothèques parisiennes offrent les nouveautés. *Libération*, 09/09/2004, n° 7256, p. 11.

BOUZET, Ange-Dominique. La bibal des débutants : six bibliothèques organisent le prêt des premiers romans à la rentrée. *Libération*, 25/09/2004.

DELANOE, Bertrand. A Paris, la décentralisation en actes. *Le Monde*, 26/10/2002.

DELANOE, Bertrand. Conseil de Paris : Communication sur le projet culturel pour la mandature [en ligne]. Mairie de Paris – Discours. Disponible sur Internet : < http://www.paris.fr/portail/accueil/Portal.lut?page=search&page_id=90 > (consulté le 19.11.05).

DAC-TUALITES. Dossier : compte à rebours pour la médiathèque Marguerite Yourcenar. *Dac – tualités*, septembre 2004, n° 25, p. 2 – 4.

GARIN, Christine. A Paris, les bibliothèques de quartier sortent d'un long sommeil. *Le Monde*, 21/06/2004.

GIRARD-BILLON, Aline. *Les bibliothèques de la ville de Paris : le réseau municipal hier, aujourd'hui, demain.* Paris : Mairie de Paris, octobre 1995 [dact].

GIRARD-BILLON, Aline. *Les bibliothèques de la ville de Paris : analyse de fonctionnement et objectifs de développement : Rapport à l'attention de Monsieur le Directeur des affaires culturelles.* Paris : Mairie de Paris, janvier 1996, 44 p. [dact].

GIRARD-BILLON, Aline. Les bibliothèques publiques des grandes villes françaises et étrangères : politiques documentaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 4, p. 70 – 83.

GIRARD-BILLON, Aline, GIAPPICONI, Thierry. L'évaluation dans les bibliothèques publiques françaises : une situation contrastée. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1997, t. 43 ; n° 1, p. 78 – 84.

GIRARD-BILLON, Aline, HERSENT, Jean-François. Pratiques des bibliothèques à Paris aujourd'hui : Résultat d'une enquête de l'Observatoire permanent de la lecture publique à Paris. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 4, p. 13 – 22.

GIRARD-BILLON, Aline, HERSENT, Jean-François. Les usagers des bibliothèques parisiennes : Pratique de lecture. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 5, p. 45 – 51.

GIRARD-BILLON, Aline, HERSENT, Jean-François. Les non – usagers des bibliothèques parisiennes. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 5, p. 43 – 44.

MASI, Bruno. Les bibliothèques ne sont pas à la page : Faute de moyens, de locaux et d'ambition, Paris est à la traîne. *Libération*, 20/02/2001.

ORLOFF, Christine. La médiathèque Jean-Pierre Melville. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 5, p. 21 – 24.

SANTANTONIOS, Laurence. Bibliothèques : les villes où il fait bon lire. *Livres Hebdo*, 08/06/2001, n° 429, p. 63 – 83.

SANTANTONIOS, Laurence. Paris rafraîchit Parmentier. *Livres Hebdo*, 17/01/2003, n° 497, p. 62.

SANTANTONIOS, Laurence. Paris : semaine chaude pour les bibliothèques. *Livres Hebdo*, 31/01/2003, n° 499.

SANTANTONIOS, Laurence. Allez Alleray ! *Livres Hebdo*, 23/01/2004, n° 541, p. 66 – 67.

SANTANTONIOS, Laurence. Paris lit-il ? *Livres Hebdo*, 02/04/2004, n° 551, p. 6 – 8.

VAN DEM BORGHE, Jacques. Bibliothèques, lieux dynamiques de transmission, de savoir et de culture. *Dac – tualités*, juillet 2003, n° 20, p. 3.

- **Les politiques documentaires**

ALIX, Yves. La banalisation des bibliothèques : une offre non marchande dans le marché de l'information. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t. 47, n° 1, p. 23 – 29.

AROT, Dominique. Politiques documentaires et politiques de collections : raison et passion. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 2, p. 88 – 91.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS. Définition et mise en œuvre des politiques documentaires : entretien avec Jean-Luc Gautier-Gentès. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 4^e trimestre 2000, n° 189, p. 112 – 122.

AUBIN, Yves. Surproduction romanesque, bibliothèque et prescription. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 3, p. 22 – 25.

BELAYCHE, Claudine. Acquisitions et politique culturelle. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 2^e trimestre 1997, n° 175, p. 46 – 48.

CALENGE Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1999, 386 p. (Bibliothèques).

CALENGE Bertrand. *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1994, 408 p. (Bibliothèques).

CALENGE Bertrand. La collection entre offre et demande ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 2, p. 40 – 48.

CARBONE Pierre. Evaluer la performance des bibliothèques : une nouvelle norme. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 6, p. 40 - 45.

ERMAKOFF, Thierry. L'édition de création en bibliothèque (municipale). *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 3, p. 26 – 31.

GIAPPICONI Thierry et CARBONE Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*, Paris : Editions du Cercle de la librairie, 1997, 264 p. (Bibliothèques).

JACQUES, Jean-François. Le choix de la répartition thématique : les responsabilités d'acquisition. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 4^e trimestre 2000, n° 189, p. 58 – 59.

LAHARY, Dominique. Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des best-sellers en bibliothèque publique. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 4^e trimestre 2000, n° 189, p. 92 – 102.

LAHARY, Dominique. En deçà, au-delà du module d'acquisition. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 4^e trimestre 2000, n° 189, p. 68 – 72.

PEIGNET, Dominique. La bibliothèque entre mutation de l'offre et mutation de la demande. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, t. 46, n° 4, p. 10 – 17.

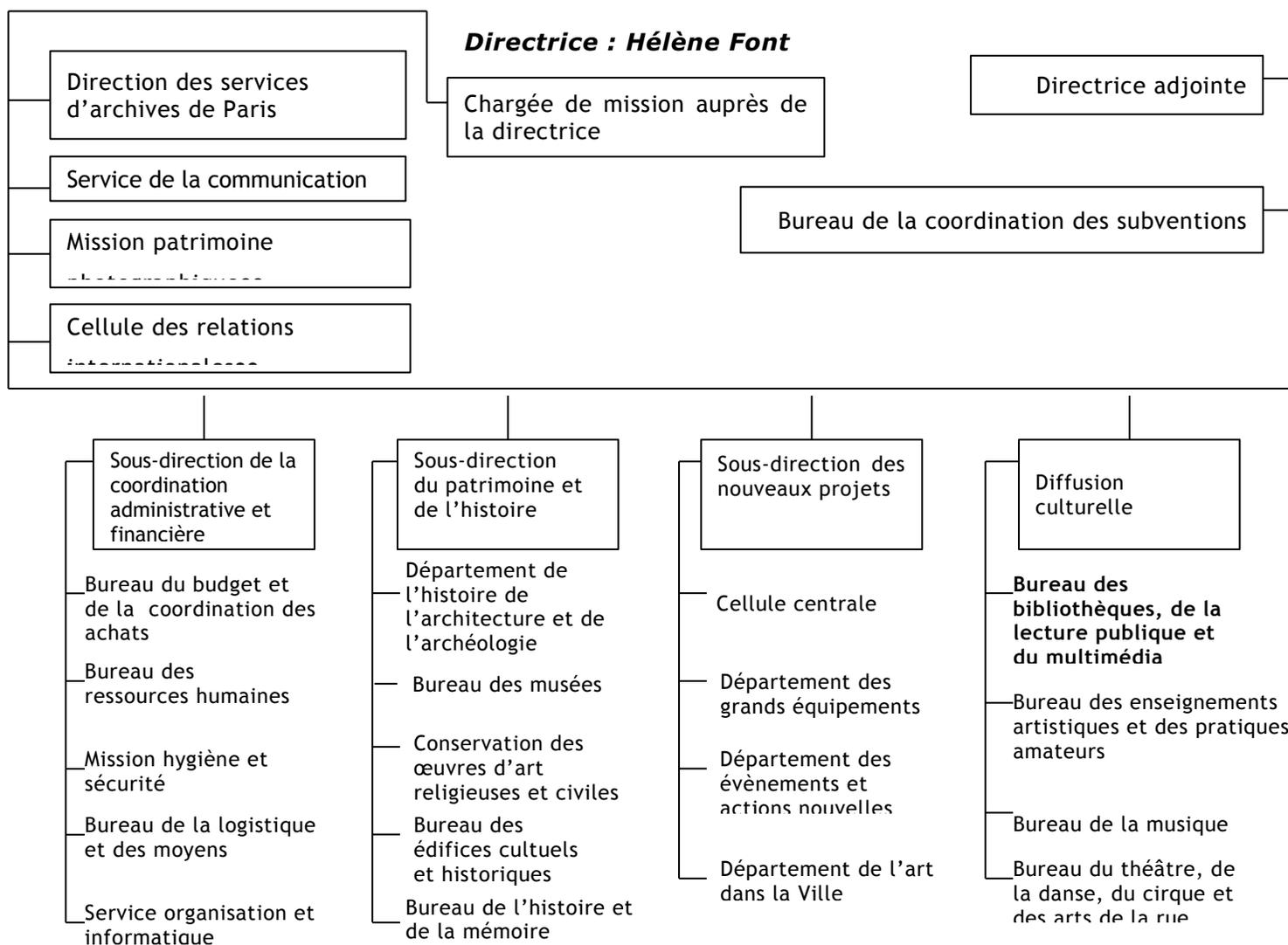
TULEU, Benoît. Sélectionner, proposer, prescrire. *Vacarme*, Eté 2005, n° 32, p. 29 – 33.

Table des annexes

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE DE PARIS (DAC).....	78
ANNEXE 2 : ORGANIGRAMME DU BUREAU DES BIBLIOTHÈQUES, DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU MULTIMÉDIA (BBLPM).....	80
ANNEXE 3 : RÉPARTITION DES BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES.....	82
ANNEXE 4 : LES BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT EN QUELQUES CHIFFRES (DONNÉES 2004).....	84
ANNEXE 5 : LES ACQUISITIONS FACE À LA PRODUCTION ÉDITORIALE.....	87
ANNEXE 6 : L'ÂGE DES COLLECTIONS (PAR CLASSE DEWEY ET GENRE).....	89
ANNEXE 7 : L'ÂGE DES COLLECTIONS (PAR BIBLIOTHÈQUE).....	92
ANNEXE 8 : LES SECTIONS POUR ADULTES EN CHIFFRES (DONNÉES 2004).....	95
ANNEXE 9 : LISTE DES RESPONSABLES DE BIBLIOTHÈQUE RENCONTRÉS EN ENTRETIEN.....	98
ANNEXE 10 : SPÉCIMENS DE « A PARAÎTRE » ET LISTES DE NOUVEAUTÉS.....	100

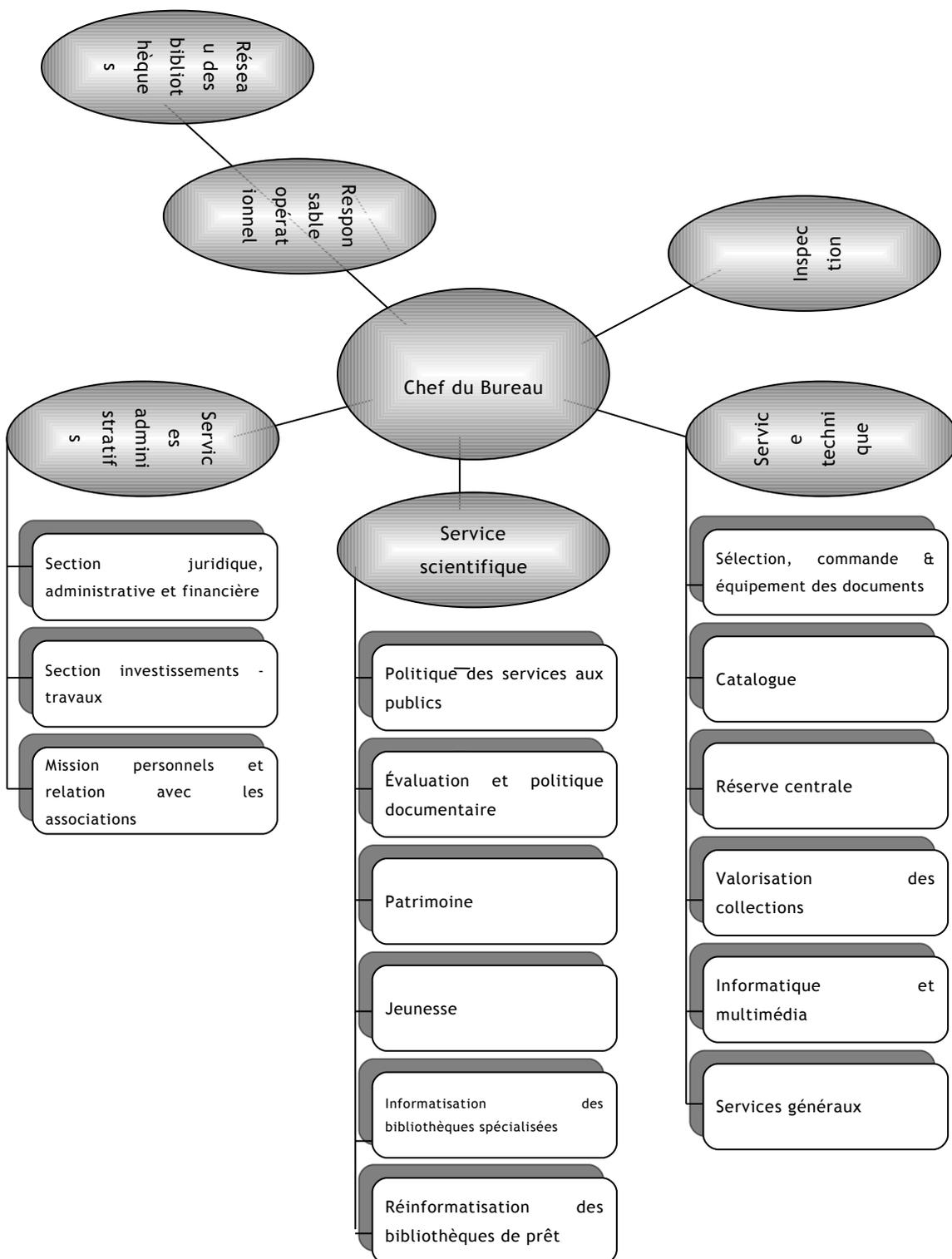
Annexe 1 : Organigramme de la Direction des affaires culturelles de la ville de Paris (DAC)

Organigramme de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris



***Annexe 2 : Organigramme du Bureau
des bibliothèques, de la lecture publique
et du multimédia (BBLPM)***

Organigramme du BBLPM



Annexe 3 : Répartition des bibliothèques de prêt par secteurs géographiques

Répartition des bibliothèques de prêt par secteurs géographiques

secteur	établissements	établissements
1 « Centre » (1-2-3-4)	Baudoyer	La fontaine
	<i>Cinéma</i>	Louvre
	<i>personnel</i>	MMP
	Isle-Saint-Louis	Temple Vivienne
2 « Est » (11-12)	Diderot	Picpus
	Faidherbe	Saint-Eloi
	Parmentier	
3 « Nord-Est » (10-19-20)	<i>Bagnolet</i>	Hergé
	Benjamin Rabier	Lancry
	Château d'eau	Mortier
	Couronnes	Orteaux
	Crimée	Place des fêtes
	Fessart	Saint-Blaise
	Flandre	Saint-Fargeau
	François Villon	Sorbier
4 « Nord-Ouest » (8-9-17-18)	Batignolles	Europe
	Brochant	Goutte d'or
	<i>Chaptal</i>	Maurice Genevoix
	Clignancourt	Plaine Monceau
	Courcelles	Porte Montmartre
	Drouot	Valeyre
	Edmond Rostand	
5 « Ouest » (7-14-15-16)	Amélie	Plaisance
	Beaugrenelle	Saint-Simon
	Georges Brassens	Trocadéro
	Gutenberg	Vandamme
	<i>Marguerite Yourcenar</i>	Vaugirard
6 « Sud-Est » (5-6-13)	Musset	
	André Malraux	Italie
	Buffon	Melville
	Glacière	Mouffetard
	l'Heure Joyeuse	Port-Royal

Annexe 4 : Les bibliothèques de prêt en quelques chiffres (Données 2004)

Les bibliothèques de prêt en chiffres (Données 2004)

Arr	Etablissements	Superficie	Budget acq	Fonds	Inscrits	Prêts
7	Amélie	478	34 600	32 528	3 491	97 497
6	André Malraux	1 500	105 900	133 855	12 822	443 007
17	Batignolles	280	41 700	38 452	7 032	172 096
4	Baudoyer	270	20 000	28 301	3 486	89 403
15	Beaugrenelle	2 300	136 100	113 873	12 783	541 687
19	Benjamin Rabier	370	28 150	31 658	4 249	127 093
17	Brochant	506	20 000	33 033	2 262	69 825
5	Buffon	1 990	108 800	120 068	7 551	338 827
10	Château d'Eau	390	26 100	27 351	3 403	75 330
18	Clignancourt	2 185	167 700	150 185	20 946	756 310
8	Courcelles	307	20 150	20 420	4 009	94 964
20	Couronnes	665	61 000	54 883	5 569	131 639
19	Crimée	350	19 850	29 042	2 966	66 016
12	Diderot	140	12 850	16 079	1 122	49 050
9	Drouot	358	17 650	21 809	1 910	58 487
17	Edmond Rostand	1 800	128 750	103 231	8 834	374 728
8	Europe	270	25 700	31 921	2 342	67 806
11	Faidherbe	1 821	112 400	117 240	12 823	463 239
19	Fessart	380	25 000	31 858	3 586	111 777
19	Flandre	526	28 030	33 781	5 850	146 699
4	Forney	2 500	214 000	-	5 285	38 712
10	François Villon	1 099	77 800	78 986	7 920	389 114
14	Georges Brassens	780	60 850	65 238	9 480	297 109
13	Glacière	581	53 300	60 979	5 795	226 921
18	Goutte d'Or	934	66 500	72 391	4 891	274 473
15	Gutenberg	580	24 220	36 390	3 671	137 725
19	Hergé	821	43 800	48 055	2 848	158 283
5	Heure Joyeuse	815	42 100	86 835	2 504	73 985
4	Isle Saint-Louis	112	12 300	17 820	650	35 099
13	Italie	745	74 000	57 929	6 614	180 118

Les bibliothèques de prêt en chiffres (suite)

Arr	Etablissements	Superficie	Budget acq	Fonds	Inscrits	Prêts
13	J.-P. Melville	3 500	165 500	136 054	20 990	573 980
1	La Fontaine	350	21 800	25 619	2 007	68 475
10	Lancry	570	27 400	35 401	2 151	96 049
1	Louvre	105	10 800	11 858	1 009	40 425
18	Maurice Genevoix	500	15 900	30 692	2 655	68 382
1	MMP	1 445	132 000	112 517	9 776	362 774
20	Mortier	117	10 100	15 905	828	25 824
5	Mouffetard	1 325	95 250	92 575	11 770	435 633
16	Musset	105	14 500	19 292	1 768	49 806
20	Orteaux	186	13 800	9 652	799	18 725
11	Parmentier	1 200	145 400	108 596	14 516	732 547
4	<i>Personnel</i>		<i>14 800</i>	<i>15 761</i>	<i>1 176</i>	<i>23 507</i>
12	Picpus	1 600	151 750	137 490	14 998	655 860
19	Place des Fêtes	521	42 500	42 776	4 613	149 822
17	Plaine Monceau	216	16 700	34 951	1 215	47 842
14	Plaisance	650	42 100	50 212	4 723	168 000
18	Porte Montmartre	450	18 480	33 350	1 584	51 235
5	Port-Royal	820	69 260	70 178	6 842	328 333
11	<i>Réserve Centrale</i>	-	<i>14 650</i>	<i>214 334</i>	<i>51</i>	<i>46 969</i>
20	Saint-Blaise	768	55 000	68 642	5 791	204 616
12	Saint-Eloi	720	58 700	50 162	5 003	202 843
20	Saint-Fargeau	420	48 900	45 924	5 681	231 507
7	Saint-Simon	542	39 950	43 078	2 707	110 626
20	Sorbier	300	25 550	27 964	3 038	105 568
3	Temple	200	40 500	28 388	2 383	68 737
16	Trocadéro	1 910	121 100	109 254	12 406	383 276
9	Valeyre	577	69 900	67 090	7 691	283 048
14	Vandamme	675	57 700	64 907	5 431	102 257
15	Vaugirard	550	68 950	74 386	9 527	253 863
2	Vivienne	190	17 500	22 396	2 505	72 283
		46 365	3 435 740	3 493 595	342 328	12 049 831

Annexe 5 : Les acquisitions face à la production éditoriale

Les acquisitions des BMVP face à la production éditoriale

Genre	Production 2004	% de la production 2004	% de réédition	% de 1ère édition
Documentaires	36 408	78,9%	15,0%	85,0%
Autres **	581	1,3%	20,3%	79,7%
Fiction	9 169	19,9%	6,8%	93,2%
Total	46 158	100,0%	13,5%	86,5%

Dewey	Prod 2004	% de la prod 2004	% de réédition	% de 1ère édition	acq BMVP * (nb de titres)	acq BMVP % titres	acq BMVP (exemplaires)	acq BMVP % exemplaires
000	734	1,6%	10,8%	89,2%	330	4,2%	1 156	2,2%
100	2 522	5,5%	10,4%	89,6%	320	4,1%	1 599	3,0%
200	1 573	3,4%	9,2%	90,8%	144	1,8%	585	1,1%
300	10 458	22,7%	20,1%	79,9%	922	11,7%	5 522	10,5%
400	794	1,7%	22,4%	77,6%	105	1,3%	367	0,7%
500	1 040	2,3%	21,2%	78,8%	146	1,9%	832	1,6%
600	5 514	11,9%	18,9%	81,1%	520	6,6%	2 547	4,9%
700	4 654	10,1%	7,9%	92,1%	733	9,3%	3 362	6,4%
800	3 779	8,2%	5,2%	94,8%	493	6,3%	1 741	3,3%
900	5 340	11,6%	16,6%	83,4%	1 355	17,3%	9 017	17,2%
Autres	581	1,3%	20,3%	79,7%		0,0%		0,0%
BD	1 628	3,5%	3,7%	96,3%	461	5,9%	4 786	9,1%
romans	7 541	16,3%	7,5%	92,5%	2 319	29,5%	20 964	39,9%
Total	46 158	100,0%	13,5%	86,5%	7 848	100,0%	52 478	100,0%

Source : SSB – MEPD

* Les acquisitions sont ici définies comme tous les documents saisis en 2004 par les sections adultes, et ayant pour date d'édition 2004. La réserve centrale n'est pas comptée.

** Les autres sont les titres auxquels Electre n'a pas affecté de classe Dewey.

Annexe 6 : L'âge des collections (par classe Dewey et genre)

Etude de l'âge des collections par classe Dewey et genre

DEWEY ou GENRE	Nb total d'exemplaires	Part dans la collection adultes	Parus avant 2002	2002	2003	2004	âge supérieur à 3 ans	âge inférieur à 3 ans
000 Généralités et informatique	22 035	1,55%	15 244	1 983	2 397	2 002	15 244	6 791
100 Philosophie - Psychologie	66 494	4,67%	56 179	3 420	3 307	2 910	56 179	10 315
200 Religions	24 599	1,73%	20 999	1 219	1 173	1 010	20 999	3 600
300 Sciences sociales	118 630	8,34%	85 836	10 349	10 460	10 147	85 836	32 794
400 Linguistique	18 546	1,30%	15 593	1 030	1 059	793	15 593	2 953
500 Sciences exactes	30 813	2,17%	25 164	2 150	1 605	1 594	25 164	5 649
600 Techniques & Sciences appliquées	51 935	3,65%	38 195	4 650	3 785	4 337	38 195	13 740
700 Arts - Jeux - Loisirs	157 690	11,09%	132 286	9 293	7 980	6 910	132 286	25 404
800 Littérature	150 671	10,59%	135 700	5 259	5 204	3 506	135 700	14 971
900 Géographie/Tourisme - Biographies - Histoire	225 309	15,84%	178 502	14 206	13 444	14 412	178 502	46 807
Documentaires	866 722	60,93%	703 698	53 559	50 414	47 621	703 698	163 024
Bandes Dessinées	107 354	7,55%	78 969	8 987	8 062	9 583	78 969	28 385
Romans	444 185	31,23%	339 346	31 567	32 181	32 145	339 346	104 839
Fiction	551 539	38,78%	418 315	40 554	40 243	41 728	418 315	133 224
(vide)*	4 116	0,29%	1 763	713	978	650	1 763	2 352
Total	1 422 377	100,00%	1 123 776	94 826	91 635	89 999	1 123 776	298 600

En pourcentages

DEWEY ou GENRE	Nb total d'exemplaires	part dans la collection adultes	parus avant 2002	2 002	2 003	2 004	âge supérieur à 3 ans	âge inférieur à 3 ans
000 Généralités et informatique	22 035	1,55%	69,18%	9,00%	10,88%	9,09%	69,18%	30,82%
100 Philosophie - Psychologie	66 494	4,67%	84,49%	5,14%	4,97%	4,38%	84,49%	15,51%
200 Religions	24 599	1,73%	85,37%	4,96%	4,77%	4,11%	85,37%	14,63%
300 Sciences sociales	118 630	8,34%	72,36%	8,72%	8,82%	8,55%	72,36%	27,64%
400 Linguistique	18 546	1,30%	84,08%	5,55%	5,71%	4,28%	84,08%	15,92%
500 Sciences exactes	30 813	2,17%	81,67%	6,98%	5,21%	5,17%	81,67%	18,33%
600 Techniques & Sciences appliquées	51 935	3,65%	73,54%	8,95%	7,29%	8,35%	73,54%	26,46%
700 Arts - Jeux - Loisirs	157 690	11,09%	83,89%	5,89%	5,06%	4,38%	83,89%	16,11%
800 Littérature	150 671	10,59%	90,06%	3,49%	3,45%	2,33%	90,06%	9,94%
900 Géographie/Tourisme - Biographies - Histoire	225 309	15,84%	79,23%	6,31%	5,97%	6,40%	79,23%	20,77%
Documentaires	866 722	60,93%	81,19%	6,18%	5,82%	5,49%	81,19%	18,81%
Bandes Dessinées	107 354	7,55%	73,56%	8,37%	7,51%	8,93%	73,56%	26,44%
Romans	444 185	31,23%	76,40%	7,11%	7,24%	7,24%	76,40%	23,60%
Fiction	551 539	38,78%	75,85%	7,35%	7,30%	7,57%	75,85%	24,15%
(vide)*	4 116	0,29%	42,83%	17,32%	23,76%	15,79%	42,83%	57,14%
Total	1 422 377	100,00%	79,01%	6,67%	6,44%	6,33%	79,01%	20,99%

Source : (SSB – MEPD, 09/2005)

* Genre non renseigné.

Annexe 7 : L'âge des collections (par bibliothèque)

L'âge des collections par bibliothèque

Bibliothèque	Nombre d'exemplaires	parus avant 2002	2002	2003	2004	âge supérieur à 3 ans	âge inférieur à 3 ans
Amélie	15 001	69,12%	8,73%	8,85%	10,40%	69,12%	30,88%
André Malraux	77 399	83,62%	5,40%	5,20%	4,76%	83,62%	16,38%
Batignolles	21 950	73,22%	8,31%	8,10%	8,04%	73,22%	26,78%
Baudoyer	18 708	76,89%	7,39%	6,94%	6,81%	76,89%	23,11%
Beaugrenelle	43 179	77,56%	6,91%	6,20%	7,66%	77,56%	22,44%
Buffon	67 268	82,43%	5,70%	5,28%	5,28%	82,43%	17,57%
Château d'eau	26 156	78,14%	7,11%	6,71%	6,44%	78,14%	21,86%
Clignancourt	76 723	83,02%	5,91%	5,58%	4,40%	83,02%	16,98%
Couronnes	25 139	75,57%	8,11%	7,87%	6,94%	75,57%	24,43%
Drouot	18 367	77,81%	7,02%	6,49%	6,67%	77,81%	22,19%
Edmond Rostand	53 785	81,49%	5,60%	5,62%	5,97%	81,49%	18,51%
Europe	22 007	83,04%	5,10%	5,24%	5,26%	83,04%	16,96%
Faidherbe	53 909	80,43%	6,43%	5,81%	5,94%	80,43%	19,57%
Fessart	19 660	77,14%	6,80%	7,20%	6,93%	77,14%	22,86%
Flandre	31 313	76,84%	6,88%	6,54%	7,41%	76,84%	23,16%
François Villon	34 965	80,17%	6,76%	5,93%	5,96%	80,17%	19,83%
Georges Brassens	40 291	78,77%	6,52%	6,61%	6,71%	78,77%	21,23%
Glacière	26 916	77,81%	6,84%	6,42%	6,88%	77,81%	22,19%
Goutte d'Or	32 290	78,45%	6,53%	6,54%	7,05%	78,45%	21,55%
Italie	32 071	74,20%	8,45%	7,97%	7,31%	74,20%	25,80%
Jean-Pierre Melville	64 898	81,62%	6,20%	5,49%	5,28%	81,62%	18,38%
Louvre	11 511	70,20%	9,33%	9,63%	8,54%	70,20%	29,80%
Mouffétard	57 005	76,81%	7,54%	6,72%	7,15%	76,81%	23,19%
Parmentier	54 619	77,09%	7,50%	7,64%	6,57%	77,09%	22,91%
Personnel	691	69,03%	7,96%	8,10%	12,30%	69,03%	30,97%
Picpus	57 728	79,07%	6,68%	6,68%	6,07%	79,07%	20,93%
Place des Fêtes	18 936	76,54%	7,26%	6,92%	7,67%	76,54%	23,46%
Plaine Monceau	23 401	84,79%	5,18%	4,48%	4,51%	84,79%	15,21%
Plaisance	24 872	79,63%	6,71%	6,06%	5,91%	79,63%	20,37%
Porte Montmartre	18 205	79,75%	6,78%	5,82%	6,09%	79,75%	20,25%
Port-Royal	37 161	74,97%	7,52%	7,56%	7,84%	74,97%	25,03%
Saint-Blaise	36 056	83,76%	5,08%	4,81%	5,27%	83,76%	16,24%
Saint-Eloi	22 845	73,50%	8,66%	8,45%	7,73%	73,50%	26,50%
Saint-Fargeau	23 412	74,06%	8,33%	8,15%	7,53%	74,06%	25,94%
Saint-Simon	21 988	76,60%	7,26%	7,20%	7,25%	76,60%	23,40%
Temple	19 872	82,24%	5,34%	6,04%	5,20%	82,24%	17,76%
Trocadéro	52 252	76,98%	6,84%	7,24%	7,13%	76,98%	23,02%
Valeyre	32 759	77,06%	7,29%	7,28%	6,73%	77,06%	22,94%
Vandamme	26 915	77,99%	6,81%	6,09%	7,10%	77,99%	22,01%
Vaugirard	34 088	97,48%	0,93%	0,73%	0,74%	97,48%	2,52%
Vivienne	16 019	71,76%	8,73%	8,80%	8,43%	71,76%	28,24%
Total	1 392 330*	79,34%	6,58%	6,31%	6,24%	79,34%	20,66%

Source : SSB – MEPD (09/2005)

* Fonds adultes des bibliothèques jeunesse non pris en compte.

Annexe 8 : Les sections pour adultes en chiffres (Données 2004)

Bibliothèque	Fonds adultes	Budget acquisitions adultes	Achats ST (%)	Achats directs (%)	Acquisitions adultes (exemplaires)	Nbre de prêts adultes	Taux de rotation	Taux de renouvellement
Amélie	15 955	22 932	48	52	1 763	43 206	2,71	11,0%
André Malraux	81 069	63 600	74	26	5 498	234 883	2,90	6,8%
Batignolles	23 659	32 072	73	27	2 544	88 204	3,73	10,8%
Baudoyer	19 301	14 400	53	47	1 628	51 806	2,68	8,4%
Beaugrenelle	47 100	92 650	66	34	4 361	182 807	3,88	9,3%
Buffon	73 910	52 300	66	34	4 279	157 299	2,13	5,8%
Château d'Eau	27 300	25 000	64	36	2 702	65 036	2,38	9,9%
Clignancourt	89 896	74 100	55	45	6 231	321 159	3,57	6,9%
Couronnes	26 252	29 200	70	30	3 296	43 084	1,64	12,6%
Drouot	20 986	16 250	84	16	1 885	45 820	2,18	9,0%
Edmond Rostand	57 379	49 500	53	47	4 432	137 848	2,40	7,7%
Europe	23 409	14 500	71	29	1 546	35 809	1,53	6,6%
Faidherbe	56 533	58 800	52	48	4 892	196 195	3,47	8,7%
Fessart	20 391	22 250	66	34	1 917	64 502	3,16	9,4%
Flandre	33 330	34 300	58	42	2 965	126 038	3,78	8,9%
François Villon	36 376	49 300	66	34	3 791	131 282	3,61	10,4%
Georges Brassens	43 166	43 900	54	46	3 821	186 153	4,31	8,9%
Glacière	27 559	44 962	79	21	2 317	90 929	3,30	8,4%
Goutte d'Or	32 016	32 783	60	40	2 652	94 173	2,94	8,3%
Italie	31 189	44 100	55	45	3 125	81 213	2,60	10,0%
J.-P. Melville	72 382	75 100	40	60	6 740	229 852	3,18	9,3%
Louvre	11 787	11 800	48	52	1 532	32 440	2,75	13,0%
Mouffétard	59 819	73 410	55	45	5 702	236 039	3,95	9,5%
Parmentier	56 989	92 000	51	49	5 912	282 823	4,96	10,4%
Personnel	11 919	10 492	99	1	1 388	15 067	1,26	11,6%
Picpus	62 683	89 200	62	38	6 596	225 934	3,60	10,5%
Place des Fêtes	20 027	21 676	77	23	1 941	59 307	2,96	9,7%
Plaine Monceau	25 198	17 500	86	14	1 246	26 182	1,04	4,9%
Plaisance	27 351	21 100	67	33	2 057	73 860	2,70	7,5%
Porte Montmartre	18 760	12 435	85	15	1 340	21 081	1,12	7,1%
Port-Royal	38 610	46 850	46	54	4 224	150 009	3,89	10,9%
Réserve Centrale	170 790				9 661	40 712	0,24	5,7%
Saint-Blaise	38 862	34 558	65	35	2 715	84 263	2,17	7,0%
Saint-Eloi	27 538	27 600	62	38	3 075	85 300	3,10	11,2%
Saint-Fargeau	24 024	29 150	63	37	3 155	102 688	4,27	13,1%
Saint-Simon	24 126	23 750	73	27	2 333	46 519	1,93	9,7%
Temple	20 151	11 000	69	31	2 000	37 960	1,88	9,9%
Trocadéro	60 691	94 973	55	45	6 339	197 730	3,26	10,4%
Valeyre	36 207	34 000	72	28	3 318	114 836	3,17	9,2%
Vandamme	30 827	41 460	63	37	2 074	40 452	1,31	6,7%
Vaugirard	45 066	36 375	81	19	3 129	145 305	3,22	6,9%
Vivienne	15 476	12 563	89	11	1 659	46 907	3,03	10,7%
Total des sections	1 686 059	1 633 891			143 781	4 672 712	2,77	8,5%

adultes								
---------	--	--	--	--	--	--	--	--

Annexe 9 : Liste des responsables de bibliothèque rencontrés en entretien

Liste des responsables de bibliothèque rencontrés en entretien

(Durée des entretiens : entre une heure et deux heures trente)

Pierre BAURIN, Responsable de la bibliothèque Vivienne (en rénovation).

Date de l'entretien : 04/10/2005.

Michel BRETON, Responsable de la bibliothèque Edmond Rostand.

Date de l'entretien : 07/10/2005.

Marc CROZET, Responsable de la bibliothèque Parmentier.

Date de l'entretien : 27/09/2005.

Jacques CUZIN, Responsable de la bibliothèque Marguerite Yourcenar (préfiguration).

Date de l'entretien : 23/09/2005.

Martine ESPAGNET, Responsable de la bibliothèque Amélie.

Date de l'entretien : 29/09/2005.

Chantal GIORDANI, Responsable de la bibliothèque Couronnes.

Date de l'entretien : 13/10/2005.

Françoise HERCY, Responsable de la bibliothèque Mouffetard.

Date de l'entretien : 11/10/2005.

Brigitte LEROY, Responsable de la bibliothèque Porte Montmartre.

Date de l'entretien : 11/10/2005.

Alain MAENEN, Responsable de la bibliothèque Flandre.

Date de l'entretien : 30/09/2005.

Christine ORLOFF, Responsable de la bibliothèque J. P. Melville (en rénovation).

Date de l'entretien : 19/11/2005.

Laurence TERTIAN, Responsable de la bibliothèque Vandamme.

Date de l'entretien : 04/10/2005.

Jean – Paul WEUILLY, Responsable de la bibliothèque Port Royal.

Date de l'entretien : 28/09/2005.

Annexe 10 : Spécimens de « A paraître » et listes de nouveautés

A PARAÎTRE

05A09

Les titres qui vous sont soumis ci-dessous sont tous à paraître entre le 21.01 et le 18.02.2005

C'est à partir de cette présélection établie par le département bibliographie et en fonction de vos réactions que seront choisies les nouveautés de cette période, du moins en partie. Le département bibliographie se réserve en effet la possibilité de proposer d'autres titres au dernier moment, si l'actualité le commande.

La question qui vous est posée pour chaque titre est simple : "Souhaitez-vous que ce titre soit traité en nouveauté ?"

Vous pouvez également proposer d'autres références, à paraître dans cette période ou ultérieurement, dans ce dernier cas, elles seront intégrées dans un prochain "à paraître".

Cette rubrique est bimensuelle et accompagne chaque liste adulte ; **il vous est demandé de la renvoyer cochée en même temps que la liste**. A priori, seules les bibliothèques abonnées au service des nouveautés sont concernées.

Le bilan se fait en soustrayant pour chaque titre les réponses négatives des réponses positives et en classant les résultats obtenus par ordre décroissant. Afin de conserver au choix un caractère consensuel, un quart de réponses négatives est éliminatoire. La réponse "Non" est donc interprétée comme un net refus de voir le titre être traité en nouveauté ; si vous hésitez ou êtes indifférent choisissez plutôt la réponse "NSP".

Résultats du précédent "A paraître" (42 réponses)

FOLLETT	36 oui / 2 non	MCBAIN	33 oui / 3 non
ASSOULINE	35 oui / 1 non	CAMILLERI	32 oui / 4 non
SEBOLD	32 oui / 0 non	GIBBONS	28 oui / 3 non
SZABO	32 oui / 1 non	MOLL	21 oui / 9 non
RAMBAUD	34 oui / 3 non		

Parutions entre le 21.01 et le 18.02

Souhaitez-vous que ces titres soient traités en "nouveautés" ?

Code bibliothèque :

CHEVILLARD Eric - Oreille rouge - Minuit	OUI NON NSP
KUREISHI Hanif - Contre son coeur - Bourgois	OUI NON NSP
MANKELL Henning - L'homme qui souriait - Seuil	OUI NON NSP

PATTERSON James - La maison au bord du lac - L'Archipel	OUI	NON	NSP
SMITH Zadie - L'homme à l'autographe - Gallimard	OUI	NON	NSP
VENTURA Lourdes - Le poète sans paupière - Buchet-Chastel (avant-critique LH 585)	OUI	NON	NSP
BURKE James Lee - Purple cane road - Rivages	OUI	NON	NSP
ENQUIST Anna - La blessure - Actes Sud	OUI	NON	NSP
JAPP Andrea H. - Enfin un long voyage paisible - Flammarion	OUI	NON	NSP
BORTNIKOV Dmitry - Svinobourg - Seuil (auteur invité au Salon du Livre)	OUI	NON	NSP
BYKOV Dmitry - La justification - Denoël (auteur invité au Salon du Livre)	OUI	NON	NSP
DUPEREY Annie - Une soirée - Seuil	OUI	NON	NSP
HIGGINS Jack - L'homme du bunker - Albin Michel	OUI	NON	NSP

Vos suggestions

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES



A l'attention des responsables des bibliothèques de la Ville de Paris

NOUVEAUTES DE LA SEMAINE DU 24 Janvier 2005

NX 09	MODIANO Patrick Un pedigree Gallimard	12,90 €
	<i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	
NX 10	LODGE David L'auteur! L'auteur! Rivages	21,00 €
	<i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	
NX 11	NDIAYE Marie Autoportrait en vert Mercure de France	14,00 €
	<i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	
NX 12	BALLARD J.G. Millenium people Denoël	22,00 €
	<i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire Biblioteca</i>	
NX 13	WIEVIORKA Annette Auschwitz, 60 ans après R. Laffont	20,00 €
	<i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	
NX 14	Traité établissant une Constitution pour l'Europe Documentation Française	4,00 €
	<i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	

SERVICE TECHNIQUE DES BIBLIOTHÈQUES
46 BIS, RUE SAINT-MAUR - 75011 PARIS - TÉL : 01 49 29 36 36 - FAX : 01 47 00 92 12
ADRESSE DE LIVRAISON : 57 BIS RUE SERVAN - 75011 PARIS

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

A l'attention des responsables des bibliothèques de la Ville de Paris

NOUVEAUTES DE LA SEMAINE DU 20 juin 2005

NX 153	HERBERT Brian et ANDERSON Kevin J. La bataille de Corrin (Dune le genèse ; 3) R. Laffont <i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire Biblioteca</i>	23,00 €
NX 154	FABER Michel La rose pourpre et le lys Ed. de l'Olivier <i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire Biblioteca</i>	25,00 €
NX 155	QUEFFELEC Yann Ma première femme Fayard <i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	18,00 €
NX 156	PERRET Pierre Le café du pont R. Laffont <i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire</i>	20,00 €
NX 157	O'NAN Stewart Nos plus beaux souvenirs Ed. de l'Olivier <i>Cet ouvrage sera livré en 1 exemplaire Biblioteca</i>	23,00 €

SERVICE TECHNIQUE DES BIBLIOTHÈQUES
46 BIS, RUE SAINT-MAUR - 75011 PARIS - TÉL : 01 49 29 36 36 - FAX : 01 47 00 92 12
ADRESSE DE LIVRAISON : 57 BIS RUE SERVAN - 75011 PARIS